



HAL
open science

Les sujets LGBT dans la campagne présidentielle 2017 : discours, parties prenantes, représentations

Paola Paci

► **To cite this version:**

Paola Paci. Les sujets LGBT dans la campagne présidentielle 2017 : discours, parties prenantes, représentations. Sciences de l'information et de la communication. 2017. dumas-03120204

HAL Id: dumas-03120204

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03120204>

Submitted on 25 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Master professionnel

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Entreprises et institutions

Option : Entreprises, institutions et risque

Les sujets LGBT dans la campagne présidentielle 2017

Discours, parties prenantes, représentations

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Thierry Devars

Nom, prénom : PACI Paola

Promotion : 2016-2017

Soutenu le : 26/09/2017

Mention du mémoire : Très bien

Sommaire

SOMMAIRE	1
REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1 : LE POLITIQUE, LA POLITIQUE ET LES QUESTIONS LGBT	9
I) LES DEBATS SUR LE MARIAGE POUR TOUS : DES DEBATS DIFFICILES DOMINES PAR LES OPPOSANT.E.S AU TEXTE	9
A) UNE DEMANDE CLAIRE DES ASSOCIATIONS FEDEREES, UNE CAMPAGNE DE DESINFORMATION VIOLENTE	9
B) UNE VIOLENCE REPRISE PAR LA POLITIQUE	12
C) UN DEBAT SYMPTOMATIQUE DE « L'INVERSION DE LA QUESTION HOMOSEXUELLE » ?	15
II) LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2017 : UN DEBAT INEXISTANT ET UNE SPHERE POLITIQUE HANTEE PAR LES DEBATS DE 2012 - 2013	19
A) DANS LES PROGRAMMES DES CANDIDAT.E.S, LES DEBATS DE 2012-2013 TOUJOURS PRESENTS	19
B) LES DROITS LGBT COMME MOYEN DE SE PLACER SUR L'ECHQUIER POLITIQUE ?	22
C) DROITS DES FEMMES, LGBT ET FN : UN MONDE POLITIQUE MIS EN DIFFICULTE	25
III) LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET L'HOMOPHOBIE : EST-CE LA QUE SE JOUE LE POLITIQUE ?	27
A) LE DEFENSEUR DES DROITS	27
B) LA DILCRAH	30
CHAPITRE 2 : UNE PROFESSIONNALISATION DE LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS LGBT QUI TENTENT DE FAIRE LEUR PLACE DANS LE DEBAT PUBLIC	33
I) UNE PROFESSIONNALISATION QUI PASSE PAR LA VISIBILITE ET LA LISIBILITE	33
A) L'EFFORT DE CENTRALISATION DES DEMANDES ET DE LEUR LISIBILITE : LE GRAND ECART DES CAMPAGNES DE 2012 ET 2017	33
B) L'UTILISATION D'UN VOCABULAIRE PROCHE DU VOCABULAIRE POLITIQUE MAIS AUSSI DU DROIT	36
C) L'INTEGRATION DE L'IMPORTANCE DES MEDIAS	38
II) DE NOMBREUSES LIMITES SUBSISTENT A CETTE PROFESSIONNALISATION	41
A) DES STRUCTURES JEUNES EN MANQUE DE MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS	41
B) LES ASSOCIATIONS LGBT : UNE PLURALITE DE POINTS DE VUE ET DE PRISES DE PAROLE	43
C) UNE BASE DE VOCABULAIRE COMPLEXE ET EN CONSTANTE EVOLUTION	46
CHAPITRE 3 : UN DIALOGUE LONG ET COMPLEXE CAR LES QUESTIONS LGBT METTENT AU JOUR LES NORMES DE LA SOCIETE ET LE FONCTIONNEMENT DE SON LANGAGE	50
I) UNE LUTTE QUI S'ATTAQUE A L'IMAGINAIRE SOCIAL ET A LA LANGUE	50
A) LES FONDEMENTS DE LA SOCIETE ANCRES DANS L'IMAGINAIRE SOCIAL	50
B) CET IMAGINAIRE SOCIAL EST PRESENT DANS LE LANGAGE, TERRAIN DE LUTTE POLITIQUE	52

C) LE MOUVEMENT LGBT EN LUTTE EGALEMENT CONTRE LES STEREOTYPES ET CLICHES, RACINES DES DISCRIMINATIONS	56
II) UNE LUTTE POLITIQUE QUI SE TRANSFORME EN COMBAT CULTUREL ?	59
A) LES ASSOCIATIONS ET LES INSTITUTIONS PRENNENT EN COMPTE L'IMPORTANCE DU TRAITEMENT MEDIATIQUE ET DE LA REPRESENTATION	59
B) LA FICTION A UNE INFLUENCE SUR L'IMAGINAIRE SOCIAL	61
C) INCARNER LA LUTTE MAIS AUSSI L'HOMOPHOBIE	63
CONCLUSION	67
BIBLIOGRAPHIE	69
OUVRAGES	69
ARTICLES	70
DOCUMENTAIRES	70

Remerciements

J'aimerais remercier Thierry Devars, rapporteur universitaire de ce mémoire pour son aide précieuse tout au long de ce travail. Thierry Devars a accueilli avec un grand intérêt et une grande bienveillance ce sujet et m'a beaucoup soutenue, en me rappelant souvent que je devais être consciente de ne pas pouvoir tout traiter dans ce travail universitaire. Il m'a aidée à aller plus loin et à approfondir la réflexion théorique sur ce sujet. J'aimerais remercier également Flora Bolter, Présidente du Centre LGBT Paris – Île-de-France qui a mis à ma disposition son temps, ses contacts et sa grande bienveillance. Grâce à elle, j'ai pu comprendre finement l'organisation du mouvement LGBT et ses relations avec le politique et réaliser des entretiens, ce qui a permis une assise solide de ce travail.

Je remercie Isabelle Le Breton qui a également adhéré à ce sujet qui m'a laissée traiter d'une question autre que mon environnement professionnel pendant cette année de Master 2. Isabelle Le Breton m'a laissée continuer à traiter des sujets qui me passionnent, dans le prolongement de mon mémoire de Master 1.

Je remercie également toutes les personnes ayant accepté un entretien en présentiel ou au téléphone : Matthieu Gatipon-Bachette, Président de Couleurs Gaies et du centre LGBT de Metz, Erwann Le Hô, Président du Centre LGBT de Côte d'Azur, Flora Bolter, Présidente du Centre LGBT Paris – Île-de-France, Aurore Foursy, Présidente de l'Inter-LGBT, Alice Coffin, co-fondatrice et co-présidente de l'Association des Journalistes LGBT (AJL) et Delphine Aslan, co-fondatrice et porte-parole de FièrEs. J'ai été accueillie avec une grande bienveillance et une grande honnêteté par ces personnes dont la militance m'a beaucoup inspirée.

Je remercie mes proches qui m'ont beaucoup soutenue pendant l'élaboration de ce travail, jusqu'à la fin qui a été difficile.

Enfin, je remercie toute l'équipe du CELSA pour 4 années d'un enseignement de qualité qui m'a permis de m'insérer immédiatement dans le monde professionnel.

Introduction

Il est difficile d'estimer de façon précise le nombre de personnes LGBT (Lesbiennes, Gaies, Bies et Trans) vivant en France car les statistiques ne concernent souvent que les personnes gaies et lesbiennes. Les associations estiment que 5 à 10% de la population Française fait partie de la communauté LGBT¹. Cette catégorie de population a été particulièrement mise en lumière au début du quinquennat de François Hollande, pendant la discussion et le vote de la loi Taubira, dite loi du mariage pour tous. Cette attention médiatique et sociétale a été parfois violente. Les personnes LGBT sont toujours victimes de violences et de discriminations en France : discriminations à l'embauche, violence et insulte dans la rue, violence intrafamiliale, mais aussi discrimination d'Etat en ce qui concerne les personnes transgenres et le changement d'état civil. SOS homophobie a reçu 1575 témoignages de victimes de LGBTphobie en 2016². Sur 3 ans, l'association en a reçu plus de 5000. Le Défenseur des Droits estime qu'en France, 1 à 2 millions de personnes cachent leur orientation sexuelle au travail³. Il n'est pas anodin de constater que lorsque l'on recherche « homosexualité » sur Google, le troisième site (après deux pages Wikipédia) qui apparaît se nomme « Oser en parler », qui est un site chrétien proposant des solutions pour redevenir « normal »⁴.

Les périodes de campagnes présidentielles sont un moment clé pour les associations afin de faire connaître cette réalité au grand public et de demander des engagements aux candidat.e.s. Ce travail de recherche s'intéresse aux enjeux et parties prenantes de la campagne présidentielle de 2017, ainsi qu'aux représentations des personnes LGBT dans la société plus largement.

Les questions LGBT renvoient au politique au sens des règles de la vie en commun dans la cité, sujet de préoccupation de la civilisation grecque jusqu'à nos jours. Elles exposent les arcanes et les mécaniques de la société : qui prend les décisions ? De quelle manière ? Qui est écouté dans l'espace public ? Elles posent la question de ce qui fait que des personnes peuvent vivre ensemble, et comment faire pour protéger les personnes qui sont prises pour cible parce qu'elles sont différentes. Les questions LGBT posent la question de la limite de ce que l'Etat peut faire ou non. Malgré le fait que ces questions renvoient à des questions larges et importantes, elles sont souvent traitées sur le plan de la politique et non du politique : ces questions sont dans l'arène du jeu partisan, de l'arène médiatique, du

¹ <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-rue69/20101017.RUE8996/1-4-10-d-homosexuels-en-france-qui-dit-mieux.html>

² https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport_annuel_2017.pdf

³ Guide – Agir contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans l'emploi – Le Défenseur des Droits – Mai 2017

⁴ <http://www.oserenparler.com/>

combat électoral, ce que prouvent les débats ayant eu lieu sur l'ouverture du mariage aux personnes du même sexe mais aussi la campagne électorale de 2017. Face à cette prise en otage, des associations tentent de professionnaliser leur communication, pour dépasser la politique et inscrire les questions LGBT dans le politique : dans des questions d'accès au droit, d'égalité, et d'égalité réelle. Ces interactions sont visibles dans le langage mobilisé par les deux camps et dans les influences que chaque camp a sur l'autre. Cependant, ces interactions montrent aussi la limite d'un langage et de représentations, soumises à l'histoire et à la manière dont s'est constituée la société.

Enjeux et définitions

Les enjeux du sujet choisi sont multiples, il a donc été difficile de limiter le sujet et d'accepter de ne pas pouvoir tout traiter. La politique est un champ vaste avec une histoire longue et complexe. J'ai décidé de me focaliser principalement sur le langage politique et non sur les sciences politiques en général, ce qui correspond à la formation proposée au CELSA. Les définitions de Patrick Charaudeau, surtout sur la distinction entre la politique et le politique ont beaucoup nourrit ce travail : « le politique est tout ce qui, dans les sociétés, organise et problématise la vie collective au nom de certains principes et de certaines valeurs. La politique correspond à la gestion de cette vie collective dans laquelle sont impliquées différentes instances de gouvernement mais aussi des instances citoyennes. »⁵ Cette distinction est importante au vu du sujet qui porte sur les questions LGBT, car, comme nous le verrons, ces questions révèlent l'articulation complexe entre le politique et la politique.

Le vocabulaire autour des questions LGBT est parfois complexe. Quelques grandes définitions de base ont guidé ce travail, comme le sexe (il s'agit ici du sexe biologique tel qu'il est assigné à la naissance, mais le mot renvoie également au sexe mâle ou femelle en tant que le comportement sexuel qui est censé lui correspondre⁶ car la langue française ne fait pas la distinction) et le genre (attributs du féminin et du masculin émanant de la socialisation et de l'éducation différenciées des individus selon leur sexe, émanant d'une construction sociale de la différence entre hommes et femmes). Le sexe et le genre, dans presque toutes les sociétés, conduisent à une sexualité prédéfinie, l'hétérosexualité, basée sur la « complémentarité » des sexes. Cette sexualité hétérosexuelle est présentée comme normale, naturelle, car les deux sexes sont considérés comme complémentaires. Les

⁵ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique – les masques du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 255. Collection : Broché. Page 33.

⁶ DORLIN, Elsa. *Sexe, genre et sexualités – Introduction à la théorie féministe*. Paris : PUF, 1^{ère} édition, 2008. p. 153. Collection : Philosophies. Page 5.

études de genre s'attachent à déconstruire et à analyser cette naturalité qui reste souvent non interrogée. Ces théories seront représentées dans ce travail par Michel Foucault et Monique Wittig, mais aussi par des articles plus récents de Massimo Prearo ou Léa Morabito. L'acronyme LGBT sera également beaucoup mentionné. Cet acronyme fait partie du vocabulaire militant depuis les années 2000 en Europe⁷, bien qu'il soit apparu plus tôt aux Etats-Unis. Parler des personnes LGBT peut recouvrir de nombreux sujets, présent dans ce mémoire sous la forme de « questions LGBT » : l'accès aux droits, les discriminations, les violences, décider d'ouvrir ou non le mariage ou l'adoption aux couples de même sexe, d'ouvrir la PMA aux couples de lesbiennes, la GPA, la santé et la prévention, ou encore de permettre le changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes trans. Ce mémoire mentionne les « questions LGBT » décrites ci-dessus mais aussi le « mouvement LGBT » ou « la communauté LGBT » : ces deux expressions recouvrent surtout les associations LGBT structurées portant un certain discours politique et militant, et toutes les personnes (LGBT ou non) qui soutiennent ce discours et cette cause. Il est difficile de savoir exactement combien de personnes constituent ce mouvement. Cette question est l'objet de toutes les spéculations, surtout de la part des opposant.e.s aux droits LGBT, qui supposent un lobby extrêmement formalisé, puissant et riche. Comme nous le verrons dans le deuxième chapitre de ce mémoire, ces spéculations sont plutôt infondées. Un troisième grand thème structure ce travail : celui du langage et de la circulation des discours dans différentes sphères : la sphère politique mais aussi la sphère médiatique et la sphère militante ou associative, qui fait partie de la société civile.

Il s'agira de suivre, comme le métaphorise Patrick Charaudeau, la circulation des discours : « tout discours circule à l'intérieur de groupes et va à l'extérieur, où d'autres groupes se l'approprient. Il se diffuse, tourne, se partage, s'étend, dérive et se transforme. »⁸ Le premier focus est donc celui du langage en politique, et particulièrement par les candidat.e.s. Les mots choisis ont leur importance l'explique Ruth Amossy dans *L'argumentation dans le discours* : « le choix d'un mot a toujours une portée argumentative, même si ce n'est pas voulu »⁹.

Une période d'élection présidentielle est particulièrement intéressante à ce titre. La priorité sera donnée aux questions LGBT dans les programmes, car étudier tous les discours ne serait possible que sur un temps plus long. Nous le verrons, certains sujets émergent plus

⁷ PREARO, Massimo. « La naissance de la formule « LGBT » en France et en Italie : une analyse comparative des discours de mobilisation ». Cultures & conflits n°97, printemps 2015, Représentations, mobilisations. - Page 7.

⁸ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique – les masques du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 255. Collection : Broché. Page 32.

⁹ AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin, 2012. p. 352. Collection : Broché. - Page 184

que d'autres car ce sont des sujets défendus par les associations. Les analyses de la circulation des discours servent également à observer la reprise ou non du discours militant par les politiques et les médias. Deux sphères de langage se confrontent, se parlent, ou s'ignorent : la sphère du langage politique et la sphère du langage militante. La sphère médiatique se fait chambre d'écho de ces interactions, prenant parfois position, s'appropriant ou non le discours militant, mais restant toujours le but à atteindre pour les associations en attente d'un traitement médiatique adapté. Ces sphères auraient toutes mérité un mémoire en soi. Il sera question ici des trois, traitées de manière non exhaustives.

Problématique

La problématique de ce sujet est donc la suivante : en quoi la prise des questions LGBT dans le processus politique a créé une contre réaction des associations qui tendent vers une professionnalisation et une communication maîtrisée, cette confrontation révélant les fondements d'une société hétéronormée?

Méthode

La méthode utilisée pour traiter ce sujet repose sur plusieurs types de ressources documentaires et d'analyses :

- des ressources documentaires théoriques : des ouvrages de Ruth Amossy, Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, ou Catherine Kerbrat-Orecchioni traitant de l'analyse du discours ou du discours politique ainsi que des ouvrages de Michel Foucault et Monique Wittig pour l'aspect *queer theory* également en rapport avec le langage. Des articles scientifiques portant sur la campagne présidentielle de 2012 ont également guidé ce travail sur la campagne présidentielle de 2017.
- des analyses sémio-discursives : la démarche d'analyse utilisée ici se focalise plutôt sur la circulation des discours, leur formation, leur interaction avec d'autres discours opposés, dans une démarche inspirée de celle de Michel Foucault et décrite dans *L'archéologie du savoir* :

« Il s'agit de saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son événement ; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses corrélations aux autres énoncés qui

peuvent être liés, de montrer quelles autres formes d'énonciation il exclut. »¹⁰

Ces analyses portent principalement sur des discours à l'Assemblée nationale, les programmes des candidat.e.s et les revendications des associations LGBT.

- des entretiens semi-directifs réalisés avec des responsables d'associations : Flora Bolter, Présidente du Centre LGBT Paris – Île-de-France et rapporteure professionnelle de ce travail, Aurore Foursy, Présidente de l'Inter-LGBT, Erwann Le Hô, Président du centre LGBT de Côte d'Azur, Matthieu Gatipon-Bachette, Président de Couleurs Gaies, association gérant le centre LGBT de Metz, Delphine Aslan, co-fondatrice et porte-parole de FièrEs et Alice Coffin, co-fondatrice de l'Association des Journalistes LGBT (AJL)

Hypothèses

Première hypothèse : les questions LGBT sont prises en étau entre la politique et le politique et peinent à trouver une place légitime.

Deuxième hypothèse : les associations LGBT professionnalisent leur communication pour sortir de ces débats partisans et gagner en légitimité.

Troisième hypothèse : la circulation des discours entre ces deux espaces révèle les fondements de la société, son imaginaire et son langage, qui est profondément remis en question.

¹⁰ FOUCAULT, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 2008. p. 294. Collection : Tel. – Page 39

Chapitre 1 : Le politique, la politique et les questions LGBT

Patrick Charaudeau dans son ouvrage *Le discours politique : les masques du pouvoir* explique : « Toute parole prononcée dans le champ politique doit être prise à la fois pour ce qu'elle dit et pour ce qu'elle ne dit pas. »¹¹ Cela annonce la difficulté de la tâche qui incombe à cette partie : étudier ce qui est dit, interroger ce qui ne l'est pas.

Pour cette première partie, nous ne nous intéresserons pas à la question de savoir si telle ou telle personnalité politique est homophobe. Ce qui importe, ce sont les discours mis en circulation dans l'espace politique et donc dans l'espace public par l'intermédiaire des médias. Cette première partie ne peut être exhaustive, le terrain étant trop vaste. A chaque période du politique étudiée correspondra un type de terrain particulier et représentatif : la période des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe sera traitée grâce à des discours tenus à l'Assemblée nationale (Annexe 1), des articles, un documentaire diffusé en janvier 2017 « Mariage pour tous, le grand divorce » (Annexe 2) et certains entretiens. La campagne présidentielle de 2017 sera traitée grâce à des extraits précis des programmes des cinq premier.e.s candidat.e.s du premier tour sur les questions LGBT.

I) Les débats sur le mariage pour tous : des débats difficiles dominés par les opposant.e.s au texte

A) Une demande claire des associations fédérées, une campagne de désinformation violente

L'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe est une période clé: ce débat long et difficile a laissé une trace profonde dans le paysage politique français, dans les associations, mais aussi dans la population, influençant également la campagne présidentielle de 2017.

Cette période s'est étendue de janvier 2012, date de l'annonce par François Hollande de son intention d'ouvrir le mariage aux couples de même sexe à mai 2013, date de la promulgation de la loi par le Président de la République après validation du Conseil constitutionnel. Soit 427 jours.

¹¹ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique – les masques du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 255. Collection : Broché. – Page 5

L'annexe 2, reprenant des citations précises du documentaire « Mariage pour tous, le grand divorce »¹² donne un aperçu des différents moments qui ont marqué le débat, ponctué par les manifestations de la « Manif pour tous ». Ce qui nous intéresse ici, ce sont les mots utilisés par ce collectif qui vont contaminer le reste du débat, sociétal comme politique et médiatique. Il s'agit d'une contamination langagière d'une efficacité redoutable, qui va très vite submerger les associations LGBT.

Les acteur.rice.s de chaque côté de ce débat ont commencé à se mobiliser au même moment. Frigide Barjot et Ludovine de la Rochère ont commencé à mobiliser leurs réseaux à l'annonce de François Hollande pendant sa campagne. Les associations LGBT se sont mobilisées pour organiser le « grand meeting LGBT des Folies Bergères » le 31 mars 2012. Pendant la campagne présidentielle de 2012, les associations LGBT se sont alliées et ont porté une parole unifiée, grâce à la plateforme « Egalité LGBT 2012 » lancée dès février 2012. Cette plateforme a été créée par l'Inter-LGBT, interassociative regroupant une soixantaine d'autres associations, la Fédération LGBT qui regroupe les centres LGBT en région et la coordination InterPride France.

Cette campagne s'articulait autour de 39 revendications, dont la première était « réformer le code civil pour ouvrir le mariage aux couples de même sexe ». Les autres revendications portaient sur l'adoption, la retranscription des unions conclues à l'étranger en France, la PMA pour les couples de lesbiennes et les femmes célibataires ou encore le changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes transgenres. Ces revendications ne sont pas étayées par des chiffres ni argumentées. Elles sont pour la plupart très précises (références à des textes européens, citations de droits précis liés au PACS). Le vocabulaire utilisé ici est représentatif du vocabulaire et des arguments utilisés par les associations LGBT avant et pendant ce débat qui s'articulent autour de la fin d'une discrimination, par exemple : « assurer la non-discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre pour les personnes célibataires souhaitant adopter un enfant ». Concernant le mariage et l'adoption, cette plateforme fait référence à « l'ouverture d'une possibilité ». L'accent est mis sur la possibilité qui existe déjà pour les couples hétérosexuels, un argument souvent mis en avant par les associations : le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe sont l'ouverture d'un droit existant et non la création d'un nouveau droit. Ce même argumentaire est présent sur la page du site de SOS Homophobie dédiée au mariage et à l'adoption¹³. L'association fait référence à plusieurs reprises à « l'égalité des droits » sur cette page rédigée sous forme de questions – réponses, dont voici un extrait qui renvoie à la terminologie à utiliser pour parler de ces unions :

¹² GUIOL Elsa, PORTES Laurent. « Mariage pour tous, le grand divorce ». Documentaire (2016). 59 min. Diffusion sur France 3 le 30 janvier 2017.

¹³ <https://www.sos-homophobie.org/mariage-pour-toutes-et-tous>

« Les opposant-e-s au projet de loi utilisent les expressions “mariage homo” et “mariage gay” pour donner l’impression que ce sont des revendications communautaristes qui réclament des lois spécifiques, alors que c’est exactement l’inverse : aujourd’hui le mariage est réservé à la “communauté” présumée hétéro ! Avec le mariage pour tou-te-s, il s’agit d’obtenir les mêmes droits pour toutes et tous.»¹⁴

Les associations LGBT se placent donc du côté du droit, de l’égalité, donc du côté du politique au sens des règles qui régissent la vie en société. La question du mariage est présentée comme plus qu’une « revendication communautariste » ; nous reviendrons sur les limites de cet argumentaire ultérieurement.

Les associations LGBT ont donc fait le choix de se placer du côté de la raison et de la logique : si les couples hétérosexuels ont des droits, les couples homosexuels doivent en bénéficier également, au risque de créer une discrimination. La mobilisation des opposant.e.s à cette loi ne s’est pas jouée sur le même registre de la logique et de la rationalité, ce qui a invalidé l’argumentaire déployé par les associations LGBT.

Dès le début de la mobilisation, La Manif pour tous a choisi de mettre sur le même plan la Procréation Médicalement Assistée (PMA) et la Gestation Pour Autrui (GPA). Ce sont pourtant deux choses très différentes : la PMA permet déjà aux couples hétérosexuels souffrant d’infertilité d’avoir recours à l’aide de la médecine, alors que la GPA consiste à avoir recours à une mère porteuse pour avoir un enfant. Pour ce faire, La Manif pour tous a choisi l’argument dit de la « pente glissante », faisant référence aux risques soi disant encourus : le mariage risque de mener à la PMA qui risque de mener à la GPA qui risque de mener à la destruction de la société. La Manif pour tous n’a cessé de brandir cette menace de la grande fin, alors que les associations LGBT ont rétorqué que la France n’allait pas sombrer dans l’apocalypse. Cet argument utilisé par la Manif pour tous n’a aucune prise rationnelle, comme l’explique Flora Bolter, Présidente du Centre LGBT Paris – Île-de-France ; il est donc difficile de prouver le contraire de manière rationnelle. La Manif pour Tous a également mobilisé un imaginaire, celui de la famille composée d’un père, d’une mère et d’un ou plusieurs enfants, synonyme d’équilibre qui serait menacé par l’avènement « d’enfants sans père » élevés par des familles mettant à mal leurs repères et leur bien-être. Cet imaginaire n’a à voir ni avec le droit ni avec la réalité, comme les défenseur.se.s du mariage pour tous ont tenté de le montrer : il existe en France de très nombreuses familles homoparentales ou recomposées. Le déséquilibre observé dans les auditions menées par l’Assemblée nationale autour de cette loi montre que les député.e.s ont également été obnubilé.e.s par cette question du bien-être de l’enfant, mise dans le

¹⁴ <https://www.sos-homophobie.org/mariage-pour-toutes-et-tous>

débat public par la Manif pour tous : six auditions de psychiatres, psychanalystes ou pédopsychiatres, trois sociologues et huit associations de protection de l'enfance. Dans la lettre adressée aux députés par le cardinal André Vingt-Trois, le cardinal fait référence à ce droit en tant que « requêtes particulières », contrecarrant l'argument universaliste des associations LGBT. Ce type d'argument, qui renvoie au communautarisme, a été l'un des autres grands axes d'attaque utilisés par la Manif pour tous.

Ces deux « camps » se sont bâtis sur des argumentaires et des mots opposés : le droit ou l'instrumentalisation des peurs, l'égalité des droits ou le risque de déliquescence de la société. Ce discours de la Manif pour Tous est également très politique au sens où il utilise un ressort souvent utilisé par les candidat.e.s. Selon Patrick Charaudeau, pour créer de l'adhésion, les candidat.e.s peuvent insister sur le « désordre social dont est victime le citoyen, sur la source du mal qui s'incarne dans un adversaire ou un ennemi »¹⁵ en l'occurrence ici le gouvernement. Cela constitue un levier pour fédérer un groupe, et l'insistance de la Manif pour Tous sur la « théorie du genre » qui serait partout prête à pervertir les enfants fait partie de cette campagne. Cette démarche est accompagnée de supports très détaillés comme celui s'appelant « Le Genre en image : quelle société voulons-nous pour nos enfants ? »¹⁶ disponible sur le site de Vigi Gender, un exemple classique de désinformation et de théorie du complot.

B) Une violence reprise par la politique

Ce débat sociétal, mettant en scène des associations et des personnes membre du clergé ou de la société civile, s'est ensuite transformé en débat politique en arrivant à l'Assemblée nationale au début du quinquennat de François Hollande. L'annexe 1 regroupe des retranscriptions des débats qui se sont tenus à l'Assemblée nationale à différents moments : le début de la discussion du texte, la fin de la première lecture, la fin de la deuxième lecture et l'adoption du texte. Regrouper ces textes permet de faire plusieurs constats.

Le vocabulaire de La Manif pour tous est largement utilisé par certains député.e.s dès le début de la lecture du texte. Plus les débats avancent, plus ces arguments sont avancés. Ces arguments, qui seront détaillés ci-dessous, ne se réfèrent que rarement aux amendements défendus par la personne qui a la parole. Enfin, l'extrême tension régnant dans l'hémicycle est à l'image de la tension présente dans la société au même moment : des député.e.s de droite s'emportent en tenant parfois des discours indignes sur

¹⁵ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique – les masques du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 255. Collection : Broché. – Page 70

¹⁶ <http://www.vigi-gender.fr/wp-content/uploads/2016/06/Livret-genre-%C3%A9dition-2-site-1.pdf>

l'homosexualité face à une majorité plus discrète, qui est en faveur du texte et qui tente de leur opposer des arguments rationnels en tombant parfois dans le *pathos*.

Le texte est sorti de Conseil des ministres le 7 novembre 2012, mais n'a fait l'objet de discussion devant l'Assemblée qu'à partir du 29 janvier 2013 lors des questions au gouvernement. Christian Jacob, Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, a commencé les débats en demandant au Gouvernement de repousser l'examen de la loi, afin d'attendre l'avis du Conseil Consultatif National d'Éthique (CCNE) mais également pour s'occuper du « vrai problème » : le chômage. Sa question était adressée au Premier ministre, mais Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la famille est choisie par Jean-Marc Ayrault pour répondre, provoquant l'indignation sur les bancs de l'UMP. Erwann Binet, rapporteur de la loi, a ensuite posé une question à Jean-Marc Ayrault. Il a parlé de « moment historique qui va enfin permettre à tous les couples de bénéficier des mêmes droits » mais a été interrompu par Philippe Meunier, qui a crié « et les droits des enfants ? », reprenant un argument très souvent utilisé par la Manif pour tous. Dominique Bertinotti et Jean-Marc Ayrault ont répondu longuement, usant surtout de rappels historiques. Le Premier ministre a évoqué la résistance de la droite au moment du PACS qui fait depuis l'unanimité, Dominique Bertinotti a rappelé que le droit de vote des femmes ou la dépénalisation de l'avortement ont été votés dans des moments de crise économique. La ministre déléguée en charge de la famille demande aussi à l'opposition de ne pas attiser les peurs, avant qu'Erwann Binet ne rappelle, en utilisant des arguments similaires aux associations, qu'il s'agit d'accorder des droits et de protéger des familles.

Christiane Taubira, rapporteure de la loi, l'a présentée le même jour à l'Assemblée et a adopté un discours très historique sur le mariage qui s'est détaché de la religion catholique en 1791 avec le mariage civil. Elle parle de la possibilité de divorce reconnue en 1792, et termine :

« Puisque le mariage est la liberté des parties et non la sacralisation d'une volonté divine, cette liberté de se marier ne se conçoit qu'avec la liberté de divorcer, et, parce que le mariage va se détacher du sacrement qui l'avait précédé, il pourra représenter les valeurs républicaines et intégrer progressivement les évolutions de la société. »¹⁷

La Garde des Sceaux a choisi un angle d'argumentation classique : le mariage fait partie de la loi, et la loi s'adapte aux évolutions de la société. On retrouve ici la notion de « valeurs républicaines » évoquées par les associations, dont fait partie l'égalité. Elle a posé l'ouverture du mariage aux couples de même sexe comme la continuation du chemin vers un mariage plus égalitaire et moins patriarcal. En arrivant sur le sujet du mariage pour les

¹⁷ Voir annexe 1

couples de même sexe, Christiane Taubira a précisé, ce qui a donné lieu à des échanges vifs :

« **Mme Christiane Taubira**, garde des sceaux. Que l'on nous explique pourquoi deux personnes qui se sont rencontrées, qui se sont aimées (Exclamations sur les bancs du groupe UMP),...

M. Lucien Degauchy. On va pleurer !

M. Philippe Meunier. Sortez les violons !

Mme Christiane Taubira, garde des sceaux. ...qui ont vieilli ensemble devraient consentir à la précarité, à une fragilité, voire à une injustice, du seul fait que la loi ne leur reconnaît pas les mêmes droits qu'à un autre couple aussi stable qui a choisi de construire sa vie. »¹⁸

Christiane Taubira a parlé de rencontre et d'amour, ce a provoqué de l'agitation sur les bancs de l'opposition. Son discours s'est ensuite centré sur le droit, avec des mots comme « précarité » ou « injustice », un vocabulaire propre à la lutte contre les discriminations. Ces échanges sont représentatifs de la suite des débats : l'opposition a refusé de sortir de la question du besoin de maintenir des repères et dépose des centaines amendements, la majorité a invoqué la justice sociale, l'égalité, la reconnaissance des familles, l'évolution du droit, et a parlé du quotidien des personnes homosexuelles. Le débat entre droite et gauche s'est polarisé à la manière du débat sociétal, parfois avec une violence proche.

Ce rapprochement entre opposition et Manif pour tous est visible lorsque l'on s'intéresse à l'apparition dans les débats de la PMA et de la GPA. Pour rappel, la PMA avait été exclue du texte dès octobre 2012, avant la présentation en conseil des ministres. Elle est pourtant mentionnée 31 fois dans les extraits proposés en annexes (70 pages sur des centaines), et la GPA 27 fois. Xavier Breton évoque même une « procréation pour convenance personnelle », qui rappelle les « avortements de confort » de Marine Le Pen. La PMA et la GPA sont mentionnés souvent lorsque l'opposition reprend l'argument de la « pente glissante », dont voici quelques exemples :

« **M. Frédéric Reiss**. Une fois de plus, on met la charrue avant les bœufs. À l'instar de la circulaire de Mme la garde des sceaux – une préfiguration de la GPA, que la majorité va finir par légaliser –, cet article est la porte ouverte à tous les abus. L'article 22 reconnaît en effet les mariages homosexuels formés à l'étranger avant l'entrée en vigueur du texte. Et pourquoi pas les mariages célébrés illégalement en France, du côté de Bègles par exemple ?

M. Patrick Ollier. Mamère a déserté ! »

« **M. Frédéric Reiss**. Décidément, la majorité n'est pas à une contradiction près. Au-delà du mariage, ce qui l'intéresse, c'est l'adoption et le droit à l'enfant. C'est un engrenage infernal, car l'adoption pour tous conduira à la PMA pour tous et à la gestation pour autrui pour tous. »

« **M. Arnaud Richard**. Vous faites le choix de la loi du plus fort, alors que la société n'est pas prête à accepter le changement que vous lui imposez.

¹⁸ Voir annexe X

Vous faites le choix de la PMA, de la GPA et certains même celui de la téléportation.

Mme Christiane Taubira, garde des sceaux. Ah ! ça y est, voilà le clonage ! »

La Manif pour tous, grâce à ses manifestations et à ses « coups médiatiques » a donc réussi le pari d'une contamination langagière de l'Assemblée nationale. Face à cette contamination, les député.e.s de la majorité et les ministres Christiane Taubira et Dominique Bertinotti répondent brièvement, sur les questions de droits, pour avancer parmi les centaines d'amendements déposés par l'opposition. Comme dans la rue, ces propos restent souvent sans réponse ni contextualisation, ce qui légitime les manifestant.e.s. Cette légitimation est probablement à l'origine de l'escalade de la violence avant le vote du texte. Cette période est également révélatrice de ce que Massimo Prearo a appelé la « droitisation de la droite »¹⁹. L'UMP s'était prononcé pour le mariage pour les personnes de même sexe en 2007 avant de changer sa position. GayLib, une entité LGBT au sein de l'UMP, a quitté le parti au moment où l'UMP s'est prononcé contre la loi, se rapprochant alors de l'UDI. Ce débat à l'Assemblée est également symptomatique de ce que Lea Morabito²⁰ a appelé la « politisation des enjeux sexuels » : la question n'est plus de savoir ce qui est juste ou ce qu'il faudrait faire, mais bien quelle position tenir face à une opposition politique.

Patrick Charaudeau décrit la politique comme « un champ de bataille où se livre une guerre symbolique pour aboutir à des rapports de domination ou à des pactes d'entente »²¹. Il semblerait que pendant le vote de cette loi, comme pour celle sur le Pacs, une partie des citoyen.ne.s aient été pris sous les tirs croisés de cette guerre symbolique : la population LGBT. Cette période « mariage pour tous » a laissé des traces profondes et un débat toujours réactivé et réactivable, et a créé une sorte de menace, de chape de plomb, toujours visible et étudiable en 2017. Cette période a également laissé des traces visibles dans le militantisme LGBT.

C) Un débat symptomatique de « l'inversion de la question homosexuelle » ?

Dans son article « L'inversion de la question homosexuelle », Éric Fassin explique, citant le juriste Daniel Borillo :

¹⁹ PREARO, Massimo. « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles ». Genres, sexualité & société. Hors-série n° 2, 2013 : Présidentielle 2012 : les questions de genre et de sexualité comme enjeux politiques. – Page 12

²⁰ MORABITO, Léa. « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 ». Genres, sexualité & société. Hors-série n° 2, 2013 : Présidentielle 2012 : les questions de genre et de sexualité comme enjeux politiques.

²¹ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique – les masques du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 255. Collection : Broché.

« Au lieu de se consacrer à l'étude du comportement homosexuel, traité dans le passé comme déviant, l'attention est désormais portée sur les raisons qui ont mené à considérer cette forme de sexualité comme déviante ; de sorte que le déplacement de l'objet d'analyse vers l'homophobie produit un changement aussi bien épistémologique que politique. [...] Politique, car ce n'est plus la *question homosexuelle* [...] mais bien la *question homophobe* qui mérite dorénavant une problématique particulière ». Bref, on ne se demanderait plus tant aujourd'hui : Comment peut-on être homosexuel ? Mais : Comment peut-on être homophobe ? En France, il est ainsi devenu plus infamant peut-être de s'entendre taxer d'homophobie que d'homosexualité. »²²

Les débats menés à l'Assemblée nationale semblent accréditer cette affirmation d'Eric Fassin, comme le prouve cet échange entre François de Rugy et Christian Jacob à propos de l'article 22 portant sur la reconnaissance des mariages de couples de même sexe contractés à l'étranger :

« **M. François de Rugy.** On a bien compris depuis le début de cette discussion qu'avec vous, quand on est homosexuel, il vaut mieux se faire discret. (Protestations sur les bancs du groupe UMP.) Être homosexuel et vouloir se marier, là, c'est trop ! (Vives protestations sur les mêmes bancs.) Alors en plus, être étranger, homosexuel et vouloir se marier, faut quand même pas exagérer ! (Mêmes mouvements.)

Plusieurs députés UMP. Scandaleux !

M. François de Rugy. Nous, notre boussole, notre seule boussole dans ce débat, c'est l'égalité, l'égalité, encore l'égalité et toujours l'égalité ! C'est ce que nous défendons avec l'article 22 ! (Mêmes mouvements.)

M. Hervé Mariton. Rappel au règlement !

M. Christian Jacob. [...] Monsieur de Rugy, vos propos sont inacceptables. On peut tout entendre, on peut être en désaccord. Mais les procès que vous venez de faire en homophobie, les propos que vous venez de tenir à l'instant sont minables et indignes. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. Guy Geoffroy. Minables, oui !

M. Christian Jacob. Monsieur le président, je vous demande une suspension de séance. Mais je vous le dis très clairement : nous ne reprendrons pas les débats dans des conditions normales tant que M. de Rugy n'aura pas présenté d'excuses ! (Mêmes mouvements.)

Plusieurs députés UMP. Très bien !

M. Christian Jacob. Ce sera suspension de séance sur suspension de séance, incident sur incident. M. de Rugy devra s'expliquer ! (Mêmes mouvements.)

(Retour après suspension de séance)

²² FASSIN, Eric. « L'inversion de la question homosexuelle ». Revue française de psychanalyse. 2003/1 (Vol. 67). Page 6

M. François de Rugy. Mes chers collègues, nous n'allons pas faire un débat sur le débat, cela est sans intérêt. J'ai dit les choses le plus clairement possible, comme il est d'usage, puisque ce n'est pas la première fois que nous connaissons des incidents de séance, y compris au cours de ce débat. Ce n'est pas la première fois que des propos ont pu dépasser leur intention. (« Ah ! » sur les bancs du groupe UMP.) Je vous l'ai dit, comme je l'ai d'ailleurs dit au président Jacob lors de la suspension de séance, je regrette ces propos. Ce n'est donc pas la peine de s'attarder plus longuement sur ce point. (Approbation sur les bancs du groupe UMP. – Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et SRC.) »²³

Cet échange montre que l'homophobie est considérée comme un insulte grave dans l'hémicycle. L'opposition se défend d'être homophobe, en affirmant s'en tenir à la discussion du droit et de la loi. Ces débats à l'Assemblée nationale posent la question de la définition de l'homophobie selon les député.e.s. Selon Alice Coffin, cette définition est floue car « extrêmement politique : c'est pour ça que ce n'est pas clair car tout le monde a des intérêts différents à l'utilisation du terme »²⁴. Pour l'association SOS homophobie, refuser un droit à quelqu'un en raison de l'orientation sexuelle est homophobe, voire même la source de l'homophobie :

« La source ultime de l'homophobie est à rechercher dans une conception hiérarchisée des orientations sexuelles et des identités de genre. Considérer que les couples homo et hétéro ne doivent pas être traités de façon égale est une reconnaissance implicite de cette hiérarchie. L'inégalité devant la loi rappelle chaque jour aux jeunes LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi, Trans) que l'Etat les considère comme des sous-citoyens. »²⁵

Selon cette association, les propos tenus à l'Assemblée nationale seraient donc homophobes, tout comme le fait de s'opposer à cette loi. L'opposition, ainsi que la Manif pour tous, semblent avoir une autre définition de ce qu'est l'homophobie, qui se limite plutôt à l'insulte homophobe.

Dans les deux camps s'est joué un autre combat : accuser d'homophobie et se défendre d'être homophobe. *Marianne* avait à ce propos publié une tribune utilisant l'anaphore « Ils ne sont pas homophobes, mais »²⁶, par exemple : « Ils ne sont pas homophobes, mais ils considèrent que les homosexuels sont devenus un peu trop voyants, trop bruyants, en osant réclamer le droit au mariage. Comme s'ils étaient des citoyens de seconde zone. » Comment ce décalage est-il possible ? Catherine Kerbrat-Orecchioni dans son ouvrage *L'implicite*, cite Paula Veyne pour expliquer la contradiction : on peut croire à des choses

²³ Voir annexe 3

²⁴ Voir annexe 6 pour l'entretien complet

²⁵ <https://www.sos-homophobie.org/mariage-pour-toutes-et-tous>

²⁶ <https://www.marianne.net/societe/ils-ne-sont-pas-homophobes-comme-ils-disent-0>

contradictoires «dès lors qu'elles correspondent à différents programmes de vérités qui cohabitent dans un même esprit. »²⁷ Il semblerait ici que l'on en ait un exemple : il y aurait un programme de vérité sur ce que sont les discriminations et l'homophobie, et un programme de vérité différent pour le législatif et le politique.

La Manif pour tous et les politiques qui défendent les mêmes positions ont été traité.e.s d'homophobe (on notera d'ailleurs l'utilisation du verbe traiter) et n'ont eu de cesse de rejeter cette accusation. Cela a constitué l'un des grands axes de communication de Frigide Barjot, qui a déclaré dans le reportage « Mariage pour tous, le grand divorce » : « et quand je sens mes amis catholiques un peu énervés quand des LGBT crient fachos, moi je leur demande de se calmer en disant "on aime nos amis homosexuels et on leur fait des bisous." »

Malgré ce retournement de la question homosexuelle, tel que théorisé par Éric Fassin, il convient de citer quelques faits récents qui relativisent cette théorie. *L'outing* de Florian Philippot, vice-Président du Front National par le magazine *Closer* en décembre 2014 a été révélateur de plusieurs choses. Des hommes politiques de gauche comme Olivier Faure ou Alexis Corbière l'ont soutenu. Marine Le Pen a parlé d'une grave « atteinte aux libertés individuelles »²⁸. Pour Ian Brossat, « le meilleur remède contre l'*outing* reste le *coming out* ». Pour l'Association des Journalistes LGBT (AJL), cet *outing* était une bonne chose car cette question « n'est plus reléguée à la sphère privée ». Pour Patrick Thévenin, figure du mouvement LGBT français, cet *outing* révèle que l'homosexualité est toujours source de « crispation » en France. Cet événement montre qu'en France, l'homosexualité est toujours considérée comme relevant du privé, ce que les associations LGBT dénoncent, car reléguer cette question au privé entretient une forme de honte et d'omerta, alors qu'il est question d'identité et de relations. Si le stigmate pour une personne d'être traitée d'homophobe est certainement plus fort qu'avant comme le soutient Éric Fassin, la question de l'homosexualité en France pour les personnalités publiques reste tabou, et il en va de même dans le reste de la société : le Défenseur des Droits estime qu'un à deux millions de personnes cachent leur orientation sexuelle au travail²⁹. Le deuxième événement récent concerne la campagne présidentielle de 2017 et les rumeurs sur l'homosexualité présumée d'Emmanuel Macron. De nombreux articles y ont fait référence au fil de la campagne, et le candidat en a parlé à plusieurs reprises, avec humour ou avec fermeté, pour tenter de

²⁷ AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin, 2012. p. 352. Collection : Broché. – Page 50

²⁸ <http://www.lci.fr/politique/outing-de-florian-philippot-marine-le-pen-et-toute-la-classe-politique-sindignant-1566179.html>

²⁹ Guide – Agir contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans l'emploi – Le Défenseur des Droits – Mai 2017

mettre fin aux rumeurs³⁰. Ces rumeurs diffusées pendant la campagne ont un but précis : affaiblir le candidat.e et lui faire perdre des intentions de vote. Cette rumeur montre également les fantasmes liées au couple d'Emmanuel Macron et « Brigitte », leur différence d'âge ne pouvant, selon les politiques et les médias, que recouvrir quelque chose de suspect ou de caché, sur fond de sexisme et d'homophobie.

Ce ne sont que deux exemples parmi d'autres, qui montrent que le retournement de la question homosexuelle est un angle intéressant mais qui éclipse une autre partie de la réalité : des jeunes personnes sont toujours harcelées à l'école pour cause d'homosexualité réelle ou supposée, des présentateurs réalisent encore des canulars homophobes, et l'homosexualité réelle ou supposée du personnel politique passionne l'opinion publique comme les médias.

II) La campagne présidentielle de 2017 : un débat inexistant et une sphère politique hantée par les débats de 2012 - 2013

A) Dans les programmes des candidat.e.s, les débats de 2012-2013 toujours présents

Les programmes des candidat.e.s à l'élection présidentielle restent marqués par les débats sur le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe de deux manières : un rappel en creux de la violence des débats et une prise de position systématique sur les questions de la PMA et de la GPA.

Dans le programme d'Emmanuel Macron, cette question est mentionnée dans la partie intitulée « Familles et société ». Cette partie n'est pas intégrée dans le programme disponible en ligne sous forme de PDF. L'allusion aux débats sur le mariage est subtile mais bien présente dès la première ligne : « Je veux conduire un travail de pacification de la société et de lutte pour l'égalité des droits en application et en actes » (voir l'annexe 10 pour tous les extraits des programmes des candidat.e.s). Il s'agit du seul programme utilisant le mot « pacification ». Dans son programme, Emmanuel Macron oppose égalité des droits grâce au mariage et égalité réelle. Le programme affirme que « Trop de personnes ont encore du mal à vivre normalement, parce qu'elles subissent des discriminations du fait de leur homosexualité. ». La référence aux débats est ensuite plus claire :

« Cette loi n'enlève rien aux couples de sexe différent : elle reconnaît aussi les couples de même sexe. Elle n'enlève rien aux couples composés d'un

³⁰http://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/emmanuel_macron_persuade_que_nicolas_sarkozy_est_a_lorigine_des_rumeurs_sur_sa_pretendue_homosexualite_393523
<http://www.linternaute.com/actualite/politique/1343638-emmanuel-macron-homosexuel-le-lobby-gay-la-rumeur-decryptee/>

père et d'une mère. C'est un enrichissement de ce qu'est la famille en France. Cela montre son importance et sa diversité pour chacun d'entre nous. »³¹

Ce passage reprend des arguments défendus pendant le vote de la loi et vise à la défendre, alors que d'autres candidat.e.s voudraient la réécrire. On pourrait lire également dans cette défense des familles jugées « non traditionnelle » la défense de la famille du candidat, attaquée durement pendant la campagne. Ce programme porte la trace de la période de débat sur le mariage des personnes de même. Les questions des droits des personnes transgenres ne sont pas mentionnées : il reste focalisé sur l'homosexualité, et non sur les questions LGBT, utilisant un logiciel plus ancien de lecture de ces luttes, ce qui relativise l'image de modernité prônée par Emmanuel Macron.

Dans le programme de Marine Le Pen, la référence à la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe se trouve dans la partie « permettre à chacun de trouver sa place » en-dessous des mesures sur l'apprentissage ou les stages. Il s'agit de la mesure 87 :

« Face aux pressions d'autorités supranationales, maintenir l'interdiction de la GPA et réserver la PMA comme réponse médicale aux problèmes de stérilité. Créer une union civile (PACS amélioré) qui viendra remplacer les dispositions de la loi Taubira, sans effet rétroactif. »

Il est ici question de « pressions » de la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui a condamné la France à plusieurs reprises pour son refus de transcrire à l'état civil des enfants nés de GPA à l'étranger. Christiane Taubira avait sur ce point diffusé une circulaire encourageant les tribunaux à ne pas refuser cette retranscription, qui avait été mentionnée de nombreuses fois pendant les débats à l'Assemblée. La référence aux débats est courte dans ce programme et ne fait pas l'objet d'une argumentation. Cette référence passe également par le langage : en rappelant qu'il s'agit de la « loi Taubira », Marine Le Pen réactive une opposition très forte à la ministre Christiane Taubira, cible privilégiée de l'extrême droite pendant son mandat de ministre de la Justice. Remettre en avant le fait qu'il s'agit de « sa loi » permet également, aux yeux de l'extrême droite, de la décrédibiliser et de déplacer la question : il ne s'agit plus de droits pour des personnes, mais d'opposition à une figure détestée de la gauche. Le programme de Marine Le Pen est celui qui va le plus à l'encontre des droits des personnes LGBT dans cette campagne, tout en ne le plaçant pas comme un sujet important.

Dans le programme de François Fillon, la référence aux droits LGBT se trouve dans la partie dédiée à « la famille ». Le candidat des Républicains parle de « droits des familles » avec une argumentation et des propositions tournées vers la politique familiale de la

³¹ Voir annexe 10

France. Il propose de « réécrire la loi Taubira, sans effet rétroactif et en concertation avec toutes les associations concernées, en posant la règle que l'adoption plénière sera réservée aux couples de sexe différent, la filiation « n'ayant de sens qu'à l'égard d'un homme et d'une femme ». La référence à la Manif pour tous et à son slogan « Un papa, une maman, on ne ment pas aux enfants » est claire : toute autre filiation n'a pour le candidat « pas de sens ». Cette référence réactive des débats ayant eu lieu à l'Assemblée et dans la rue, sur la naturalité de la filiation de laquelle découlerait une naturalité de l'union et de la famille. Dans son programme, il parle également de la « loi Taubira » comme le font la Manif pour tous et le Front National, renforçant les appels à un mouvement en vue de la récupération de ses votes. Le programme de François Fillon est le deuxième, après celui de Marine Le Pen, qui va le plus à l'encontre des droits et des demandes des associations LGBT.

Jean-Luc Mélenchon est le candidat qui a consacré le plus de texte à cette question, en utilisant un vocabulaire proche de celui des associations LGBT. Ce positionnement se situe dans la continuité de 2012 : le Front de Gauche et Europe Ecologie Les Verts étaient « au plus proche des revendications associatives » selon Léa Morabito³². Il faut cependant faire la différence entre le programme, qui prévoit la lutte contre les discriminations, la PMA, l'interdiction de la GPA, mais aussi le changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes transgenres et le livret spécifique rédigé par Jean-Charles Lallemand et Camille Barré qui s'intitule « Liberté, égalité, droits nouveaux ! ». Ce livret est à part, mais reflète les positions du candidat. Ce livret est celui qui, parmi les autres programmes, reprend le plus les reproches que font les associations au Parti Socialiste et au Président précédent (abandon de la PMA, libération de la parole homophobe, une loi sur le changement d'état civil n'allant pas assez loin, etc). Ce livret utilise le vocabulaire militant comme l'acronyme LGBTI défini dans un cadre dédié. Cet encadré mentionne également le « Q » qui signifie « *Queer* », que les associations elles-mêmes utilisent peu en France selon Flora Bolter et Delphine Aslan (voir entretiens en annexe 4 et 8). En dehors du livret, le programme même utilise un vocabulaire typique de l'extrême gauche mais aussi proche de celui utilisé par les associations : « Aucune liberté n'est possible sans l'égalité entre les personnes. Assez tergiversé ! Imposons l'égalité des droits ! Punissons ceux qui veulent s'y soustraire ». Dans le programme de Jean-Luc Mélenchon, les discriminations sont donc mentionnées mais aussi les personnes qui discriminent, ce qui n'est pas le cas dans les autres programmes. Ce livret parle de nombreux sujets impossibles à détailler ici, mais il est intéressant de

³² MORABITO, Léa. « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 ». Genres, sexualité & société. Hors-série n° 2, 2013 : Présidentielle 2012 : les questions de genre et de sexualité comme enjeux politiques. – Page 6

souligner que ce même livret traite de la question de « mourir dans la dignité », qui est donc pensée comme relevant de l'émancipation et de la liberté des individus. Jean-Luc Mélenchon est donc le candidat qui semble le plus mobiliser le vocabulaire militant grâce à un livret écrit par des personnes spécialisées : l'utilisation du vocabulaire se fait plus discrète dans le programme global, tout en reprenant des demandes fortes des associations LGBT.

Dans le programme de Benoît Hamon ces questions sont traitées dans la section « droits et libertés » qui comprend la laïcité, la lutte contre les discriminations, les langues régionales, le statut du beau-parent et le droit de mourir dans la dignité. Le programme fait mention de l'ouverture de la PMA « aux femmes seules et aux couples de femmes » et la simplification du changement d'état civil pour les « personnes transes ». Il y a ici une tentative d'utiliser le vocabulaire militant, mais avec une faute, puisque « trans » est l'abréviation de « transgenres ». On écrit donc « personne trans ». Ce programme reste proche des demandes des associations en étant très bref, dans une partie du programme qui a été moins mise en avant par le candidat.

Ces références dans les programmes permet de voir que la question des droits LGBT est systématiquement lié à la PMA et à la GPA, surtout dans les programmes les moins détaillés sur ces questions qui ne mentionnent rien d'autre. Il s'agit d'une trace des débats des années précédentes et de la démarche de la Manif pour tous de lier toutes ces questions grâce à l'argument de la « pente glissante », alors que les droits des personnes LGBT tels que présentés par les associations couvrent de nombreuses autres questions (voir chapitre II). Ces programmes font également état d'une maîtrise et d'une appropriation plus ou moins élevées du vocabulaire LGBT et des demandes des associations.

B) Les droits LGBT comme moyen de se placer sur l'échiquier politique ?

Comme rappelé brièvement dans la première partie de ce travail, pendant l'élection présidentielle de 2012 et les débats sur le mariage et l'adoption, le clivage entre la gauche et la droite dans les programmes et des valeurs défendues était clair. François Hollande et Nicolas Sarkozy avaient des programmes très différents voire opposés sur de nombreux sujets, dont le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe. Le vote de la loi par les député.e.s reflète ce clivage : peu de député.e.s de l'UMP ont voté en faveur de la loi (3), peu de député.e.s PS ont voté contre (4).

Pour la campagne de 2017, les clivages se sont modifiés. Tous les candidats sont fermement opposés à la GPA, sauf François de Rugy. Cependant, tous les candidat.e.s ne vont pas aussi loin. Emmanuel Macron assure vouloir que la France participe à l'action internationale pour mettre fin à au « trafic et à la marchandisation des femmes liés au

développement de la GPA dans le monde » (voir annexe 10). François Fillon parle également d'action à l'international pour « l'abolition de la GPA ». Marine Le Pen ne le précise pas, ne mentionnant que l'interdiction sur le sol français. Le programme de Jean-Luc Mélenchon propose de « constitutionnaliser la non-marchandisation du corps humain et le droit fondamental de disposer de soi en toutes circonstances » (voir annexe 10) sans lister la GPA. Son programme s'oppose à cette pratique sans proposer d'intervention à l'international. Le programme de Benoît Hamon est le seul à ne pas mentionner le maintien de l'interdiction de la GPA, même s'il s'est prononcé contre. En ce qui concerne la GPA, les différences de positionnement sont donc minimales chez les cinq candidat.e.s arrivé.e.s en tête au premier tour du scrutin. Il est intéressant de se rappeler que la gauche n'a pas toujours été défavorable à la GPA : Manuel Valls s'était prononcé pour une GPA très encadrée pendant la primaire du PS en 2011, de nombreuses et nombreux futur.e.s ministres avaient signé une tribune en faveur d'une GPA encadrée (dont Najat Vallaud-Belkacem ou Benoît Hamon). Une fois Premier ministre, Manuel Valls a changé de position, expliquant que la GPA allait « contre nos principes » lorsque la Manif pour tous était encore dans la rue et que le débat se terminait à l'Assemblée³³. Il est intéressant de rappeler qu'en 2011, 65% des Français.e.s étaient en faveur d'une GPA encadrée, pourcentage qui s'est totalement inversé au moment des débats sur le mariage³⁴.

Marine Le Pen est la seule candidate à vouloir revenir sur le mariage, qu'elle veut transformer en union civile. François Fillon a inscrit sur son programme un retour sur la loi Taubira pour revenir sur l'adoption plénière des couples de même sexe, et non sur le mariage, et s'oppose à la PMA. Ce sont les deux seuls candidat.e.s qui veulent revenir sur cette loi. Des cinq candidat.e.s arrivé.e.s en tête au premier tour, trois sont en faveur de la PMA (même si Emmanuel Macron précise attendre l'avis du CCNE). Le mariage n'est plus au centre des clivages, ce qui donne des positions à mettre plutôt sur un spectre, Marine Le Pen étant celle qui va le plus loin dans l'opposition aux droits des personnes LGBT, ce qui était déjà le cas en 2012. Dans la réponse au questionnaire de l'association SOS Homophobie de 2017, le seul auquel le FN a pu participer (l'Inter-LGBT ne lui ayant pas demandé de répondre à son questionnaire), le FN ne se prononce que pour la formation des personnels de l'Aide sociale à l'enfance. Marine Le Pen « renvoie les autres revendications à un certain communautarisme auquel le FN se refuse pour le bien de la nation » comme l'explique Léa Morabito³⁵.

³³ <http://www.bfmtv.com/societe/gpa-la-manif-pour-tous-demande-des-actes-a-valls-837983.html>

³⁴ <http://www.europe1.fr/politique/politiques-favorables-a-la-gpa-meres-porteuses-1358136>
http://www.francetvinfo.fr/societe/loi-sur-la-famille/gestation-pour-autrui/politiques-medecins-associations-lgbt-la-gpa-divise_700447.html

³⁵ MORABITO, Léa. « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 ». Genres,

Au-delà des positions pour ou contre, une autre différence se joue : la connaissance réelle des sujets. N'ayant pu interroger les responsables de campagne des différent.e.s candidat.e.s, deux marqueurs ont été retenus ici pour rendre compte de la connaissance des sujets : les résultats des différents questionnaires envoyés aux candidat.e.s et le vocabulaire utilisé. Pour les opposants aux droits LGBT, ici François Fillon et Marie Le Pen, le vocabulaire ne se fait pas particulièrement précis. Dans le programme de Marine Le Pen, il est seulement fait mention d'un retour sur la loi Taubira, sans même nommer qui ce retour concerne. François Fillon ne mentionne pas dans son programme la lutte contre l'homophobie. Ce n'est pas le cas non plus de Marine Le Pen. L'opposition se fait sans expliquer les sigles chez Marine Le Pen. Pour François Fillon, il y a une très brève explication sur le refus de l'adoption plénière pour les couples du même sexe : la filiation n'y ferait « pas sens » puisque la procréation n'est possible qu'entre un homme et une femme. Le programme entend « préserver le cadre juridique » émanant des lois de bioéthique de 1994 revus en 2011 et déplace ainsi la problématique : il ne s'agit pas de refuser un droit, mais bien de préserver un cadre existant.

Chez les trois candidats plutôt en faveur des droits LGBT (Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon), deux autres différences s'observent : la maîtrise des sujets et la place dévolue à ces questions dans le programme du candidat. Il est difficile d'évaluer la maîtrise d'un sujet par un.e candidat.e.s car les programmes sont toujours rédigés par des équipes. Par contre, il est possible d'évaluer le programme et les propositions, qui sont des discours mis en circulation dans l'espace public. Comme il l'a déjà été mentionné, le programme de Jean-Luc Mélenchon utilise un vocabulaire proche des milieux militants qui semble maîtrisé... dans le livret additionnel. En se limitant au programme officiel, l'abréviation LGBTI n'apparaît pas. Il faut noter cependant que les droits des personnes LGBT sont placés au cœur du projet de la 6^{ème} République, élément phare du programme de Jean-Luc Mélenchon. Il n'en va pas de même pour Benoît Hamon : son programme mentionne les droits des personnes LGBT assez loin, sans beaucoup de précisions. Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon ont donc les mêmes positions sur le sujet (lutte contre les discriminations à l'aide de sanctions, PMA, interdiction de la GPA, changement d'état civil pour les personnes transgenres) mais la place dévolue à ces revendications des associations LGBT est différente d'un candidat à l'autre. Pour Emmanuel Macron, ces sujets font l'objet d'une page sur le site Internet mais se limitent aux questions du mariage, de l'adoption, de la PMA ou de la GPA. Rien ne figure sur les personnes transgenres, ou

les autres revendications des associations : Emmanuel Macron s'est limité aux questions touchant les personnes homosexuelles, sans ouvrir au reste de la communauté LGBT.

C) Droits des femmes, LGBT et FN : un monde politique mis en difficulté

Les questions sociales et sociétales ont été peu présentes lors des débats de l'élection présidentielle 2017. Des thèmes comme l'économie ou la sécurité ont dominé les débats entre les candidat.e.s, et les « affaires » ont dominé la couverture médiatique. Malgré cela, un thème a souvent été mobilisé par les candidat.e.s : les droits des femmes, et plus spécifiquement leur protection face à l'islamisme radical et les « zones de non-droit où pèse la menace continue de l'Islam radical »³⁶. Marine Le Pen avait choisi le même angle dans sa proposition 9 : « Défendre les droits des femmes: lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales ; mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme et lutter contre la précarité professionnelle et sociale. ». Les femmes doivent donc être défendues contre cet ennemi de l'intérieur qui menace leur liberté. Les associations féministes se sont érigées contre l'utilisation du féminisme à des fins islamophobes et racistes, dénonçant le fait que le sexisme n'est pas l'apanage de certains segments de la population, mais un problème systémique.

Il en a été de même pour les droits des personnes LGBT. Valérie Igounet explique dans son livre *Les Français d'abord : slogans et viralité du discours Front National (1972 – 2017)* a procédé

« à la récupération et l'appropriation de termes et concepts (souvent abandonnés) sur les terrains de l'adversaire. [...] Au nom de la défense des valeurs républicaines, du droits des femmes, des travailleurs, du patriotisme, des libertés, de la laïcité, le FN s'arroge des luttes et l'héritage de figure appartenant, notamment, au panthéon de la gauche. »³⁷

Lorsque la gauche se focalise sur l'économie ou la sécurité, le FN prend place sur ce terrain et se positionne comme le défenseur des femmes, des ouvrier.e.s, mais aussi des personnes homosexuelles. Le communiqué de presse de Marine Le Pen après la tuerie d'Orlando le montre :

« une nouvelle fois, le terrorisme a tué. Cette fois, les personnes visées l'ont été car homosexuelles, alors qu'on sait à quel point l'homosexualité

³⁶ Extrait du programme spécifique de François Fillon pour les femmes : <https://www.force-republicaine.fr/societe-civile/femmes/>

³⁷ IGOUNET, Valérie. *Les Français d'abord – slogans et viralité du discours Front National (1972-2017)*. Paris : Inculte, 2017. p. 190. Collection : Broché. – Page 54

est attaquée dans les pays qui vivent sous le joug islamiste. Nous devons combattre de toutes nos forces cette obscure barbarie. »³⁸

Marine Le Pen lie islamisme, homophobie et barbarie, dans un premier temps, pour ensuite se positionner en défenseuse des personnes homosexuelles : ce sont donc les islamistes qui ont le monopole de l'homophobie barbare. Comme l'écrivent Sylvain Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayerdans dans *Les faux semblants du Front National* :

« Et comme pour le féminisme, cette rhétorique permet au FN de s'opposer à l'immigration non européenne en stipulant que les populations originaires de pays musulmans sont par essence homophobes, ce qui lui évite de s'inscrire en porte-à-faux avec une société où l'homosexualité est de mieux en mieux tolérée. »³⁹

Le féminisme et la défense des personnes homosexuelles servent donc de vernis de modernité au Front National. François Fillon a fait de même pour le féminisme. Malgré un programme qui fait mention de ces sujets, ils ont été peu mobilisés par Jean-Luc Mélenchon ou Benoît Hamon pendant les débats, il en a été de même pour Benoît Hamon (même si celui-ci s'est opposé à la vision de Manuel Valls, proche de celle du FN, de protection des femmes contre l'islamisme radical). Les associations féminismes et LGBT ont tenté de faire entendre leurs voix à ce sujet de s'opposer à l'instrumentalisation de leur lutte. FièrEs a voulu remettre à Marine Le Pen le « Grand prix de l'imposture » dans le « palmarès du féminisme en carton »⁴⁰. Slate a fait une série d'articles d'analyse des programmes par le « prisme de l'égalité femme-homme », celui dédié à Marine Le Pen analysant en détails les incohérences de ce positionnement⁴¹.

Cet exemple du Front National s'appropriant les discours de défense des femmes et des personnes LGBT est révélateur d'un manque de contre-discours pour invalider cette appropriation. Les déclarations des ministres et personnalités politiques au moment de la tuerie d'Orlando le prouvent : beaucoup n'ont pas condamné le caractère homophobe de cette attaque, ou tardivement⁴². Le Président de la République, François Hollande, a mentionné dans un tweet que l'orientation sexuelle des personnes visées était un choix, avant de rétro pédaler.

Les débats du mariage et les positions des candidat.e.s à la présidentielle de 2017 montrent que certains sujets comme la PMA restent des marqueurs politiques, mais que la

³⁸ <http://www.frontnational.com/2016/06/reaction-de-marine-le-pen-au-massacre-dorlando/>

³⁹ CREPON Sylvain (Auteur, Sous la direction de), DEZE Alexandre (Auteur, Sous la direction de), MAYER Nonna (Auteur, Sous la direction de). *Les faux semblants du Front national*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015. p. 605. Collection : Broché. – Page 123

⁴⁰ Voir annexe 3

⁴¹ <http://www.slate.fr/story/142985/marine-le-pen-femmes>

⁴² <http://www.slate.fr/story/119423/orlando-politique-medias-homophobie>

différenciation se fait autant dans le dit que dans le non-dit : il y a de grandes différences entre les candidat.e.s qui acceptent de se saisir du sujet et d'autres qui le laisse dans un silence ou demi-silence. Ce silence de la gauche et son manque de maîtrise du sujet, visible pendant les débats sur le mariage et l'adoption justement par son incapacité à avoir un contre-discours efficace, a laissé ouvert un nouveau champs pour l'extrême droite et même la droite, comme cela a été le cas pour le féminisme. Cela provoque un brouillage des discours politiques sur les questions LGBT. Ce contre-discours existe pourtant dans les milieux militants et chez les syndicats, qui ont par exemple aidé à la publication du livre *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite* de Vincent Edin, qui fait d'ailleurs référence à l'appropriation des thèmes féministes et LGBT par l'extrême droite. Ce contre-discours existe également au sein d'instances étatiques éloignées des luttes partisans, qui ont pour mission de lutter contre les discriminations et qui ont beaucoup de caractéristiques de lobbys : le Défenseur des Droits et la DILCRAH.

III) Les dispositifs de lutte contre les discriminations et l'homophobie : est-ce là que se joue le politique ?

A) Le Défenseur des Droits

Le Défenseur des Droits est une institution indépendante inscrite dans la Constitution depuis 2011. Elle a deux missions : « défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés » et « permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits. »⁴³ Le Défenseur des Droits est donc une institution publique mais qui ne fait pas partie de la lutte partisane : « son représentant, Jacques Toubon, ne reçoit d'instructions de personne – ni du gouvernement, ni de l'administration, ni d'un groupe de pression. Il ne peut pas non plus être jugé pour des opinions ou des actes liés à ses fonctions, ce qui lui garantit une vraie liberté d'action »⁴⁴. Le Défenseur des droits peut être saisi par toute personne physique ou morale qui est discriminée ou qui rencontre des difficultés face à un service public, un.e représentant.e de l'ordre public ou privé (comme les agents de sécurité). Les questions LGBT figurent dans sa mission, puisque les personnes LGBT rencontrent des difficultés pour accéder à leurs droits ou les faire respecter, et sont victimes de discriminations au titre de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

En mai 2017, le Défenseur des Droits a rendu public un guide : « Agir contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans l'emploi ». Qu'en est-il du vocabulaire utilisé et de la perception des discriminations dans un document

⁴³ <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/organisation/defenseur>

⁴⁴ <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/organisation/defenseur>

produit par une entité indépendante, qui n'est pas à la recherche du vote populaire et dont les avis sont surtout consultés par les pouvoirs publics et les entreprises ?

Dès la page 9 il est précisé que le Défenseur des Droits « a conscience que le terme "homophobie" n'est pas neutre » car il est utilisé pour signifier « gayphobie » ce qui invisibilise « la lesbophobie, la biphobie et la transphobie. » L'expression privilégiée ici est donc « LGBTphobies ». Le passage qui suit explique pourquoi le mot homophobie sera utilisé malgré cela : « Néanmoins, le terme "homophobie" a parfois été utilisé dans le guide par commodité de lecture pour désigner les attitudes négatives envers les lesbiennes, gays et bisexuel-le-s. » Ce passage parlant de « commodité » face à un terme reconnu comme invisibilisant peut interroger, mais fait la démonstration de la maîtrise du vocabulaire par cette institution, contrairement au personnel politique. Ce constat est partagé par Flora Bolter, Présidente du Centre LGBT Paris – Île-de-France : « Il y a beaucoup d'incompréhension, j'ai un peu l'impression que pour eux c'est une boîte noire, une chose qui émerge sous l'étiquette LGBT mais qu'ils n'identifient pas forcément les enjeux politiques et notamment ceux des différents termes utilisés entre les personnes LGBT pour se désigner. »⁴⁵ Par ailleurs, le Défenseur des Droits consulte régulièrement les associations au sein d'une commission spécifique.

Cette partie est suivie par 5 pages de définition des termes intitulée « De quoi et de qui parle-t-on ? Le poids des mots ». En plus de définir l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, ce document définit l'acronyme LGBT, détaille les spécificités de la lesbophobie, de la gayphobie, de la biphobie et de la transphobie et emploi des mots comme « cisgenre » (contraire de transgenre) ou « hétérosexisme » qui ne sont que peu voire pas repris au niveau des programmes politiques. Nous l'avons vu dans la première partie : les candidat.e.s refusent, dans la plupart des cas, d'utiliser les acronymes et concepts utilisés par les associations. Il n'en est pas de même pour le Défenseur des Droits, qui utilise ces termes et les définit. Ce travail s'appuie sur les connaissances d'associations comme SOS homophobie, L'Autre Cercle, mais aussi sur l'enquête réalisée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne en 2014⁴⁶.

Il y a une exception à cette maîtrise du vocabulaire militant, qui en réalité n'en est pas totalement une : l'utilisation du mot « personne transidentitaire ». Les expressions utilisées le plus fréquemment par les associations sont « personne transgenre », « personne trans » ou « trans ». Un mouvement plus récent de certaines associations revendique l'utilisation du mot « transidentité » qui serait plus respectueux. Le Défenseur des Droits a donc repris ce terme en le déclinant pour parler d'une personne, utilisant un mot qui n'est pas encore

⁴⁵ Voir annexe 4 pour l'entretien complet

⁴⁶ Enquête LGBT dans l'UE, Mai 2013. <http://fra.europa.eu/fr/publication/2014/enquete-sur-les-personnes-lgbt-dans-lue-enquete-sur-les-personnes-lesbiennes-gays>

largement mobilisé par le milieu militant. L'utilisation de ce mot est représentative du caractère non fixé et non définitif du vocabulaire employé par les associations LGBT, dont il sera question dans le chapitre 2.

Ce guide fait également un état des lieux précis des LGBTphobies subies au travail et des discriminations à l'embauche touchant les personnes LGBT. Il laisse la place à des témoignages et explique en profondeur les conséquences des insultes mais aussi le coût psychologique pour les personnes LGBT qui ne parlent pas de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle au travail, par peur de la réaction de leurs collègues ou de la hiérarchie. Le guide se termine par des fiches pratiques à destination des entreprises et de leur service RH, tout en pointant le manque de mobilisation et de sensibilisation à ces questions.

Enfin, ce guide révèle que l'utilisation par le personnel politique du mot « discrimination » n'est pas toujours appropriée. La discrimination directe telle que définie dans la loi (Article 1 de la loi n°2008-496 du 27 mai 2008) est « une situation dans laquelle, sur le fondement (...) de son orientation sexuelle [ou] de son identité de genre (...) une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable. » La discrimination indirecte, définie par la même loi de 2008, renvoie à « une disposition, un critère ou une pratique neutre en apparence, mais susceptible d'entraîner, pour l'un des motifs, un désavantage particulier pour des personnes par rapport à d'autres personnes » sauf si cette pratique est justifiée par un but légitime. Or, dans le discours public des politiques et dans le discours médiatique, le mot « discrimination » ne renvoie pas au traitement d'une manière moins favorable, mais plutôt à une violence ou insulte subie en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, sans que le mot violence ne soit utilisé.

La partie « Pourquoi ce guide ? » liste les autres rapports et guides du Défenseur des Droits sur ce sujet : un baromètre, une enquête, un dépliant et des fiches thématiques, tous ayant pour thème les discriminations des personnes LGBT au travail. Là se trouve probablement la raison : le reste des LGBTphobies ne sont pas définies dans la loi comme des discriminations, mais bien comme des agressions, allant de l'insulte au meurtre et relevant du code pénal.

Ce travail du Défenseur des Droits révèle le décalage entre la politique et le politique, entre l'évitement des mots et la relégation à des questions sociales ou sociétales et la mobilisation des mots et concepts militants, du savoir-faire des associations, et la proposition d'actions concrètes à mener. Ce travail montre que les discriminations et les violences sont deux choses différentes mais souvent liées dans le discours politique,

brouillant les pistes et ne permettant pas la construction de véritables plans d'actions, les questions sociales et sociétales n'étant pas vues comme des questions techniques.

B) La DILCRAH

La DILCRAH (Délégation Interministérielle de Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT) a été créée en 2012. En 2014, le Premier ministre (Manuel Valls) « a souhaité que soit donnée “une nouvelle impulsion aux politiques du Gouvernement en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie” »⁴⁷. Contrairement au Défenseur des Droits, la DILCRAH est une entité gouvernementale, rattachée au Premier ministre, dont le rôle est plutôt consultatif ou de porter des recommandations aux différents ministères. Elle est en charge d'élaborer des plans d'actions : celui contre le racisme et l'antisémitisme (2015-2017) et le plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT. Il est important de noter que l'extension du domaine de compétence de la DILCRAH à la haine anti-LGBT a été annoncée deux semaines après l'attaque d'Orlando et la veille de la Marche des Fiertés 2016. Cela a permis un traitement médiatique fort et une annonce en grande pompe.

Le plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT a été lancé fin 2016. Ce document de 32 pages est organisé en plusieurs chapitres : « Une République exemplaire contre la haine et les discriminations anti-LGBT » ; « Sanctionner chaque acte de haine anti-LGBT et protéger au mieux les victimes » ; « Éduquer contre la haine et les discriminations anti-LGBT » ; « Agir contre les discriminations anti-LGBT au quotidien » ; « Poursuivre le combat international pour les droits des personnes LGBT ». Chaque chapitre est divisé en axes, dont la rédaction mêle constat et recommandations. Ce plan comporte beaucoup d'actions à mettre en œuvre, principalement de la formation, la création de supports d'information ou la signature de chartes. Les verbes et temps utilisés sont parfois flous : « encourager, poursuivre, soutenir » sans mention de chiffres ou d'objectifs, et ils sont parfois au futur ou au conditionnel.

L'utilisation de ces temps et modes et de ce vocabulaire manifeste que la mise en œuvre dépendra de la volonté des ministères, et donc des ministres, à s'engager. Cela explique son caractère classique. Cependant, il fait mention de mesures qui ont fait l'objet de grands débats dans la classe politique comme l'ouverture du don du sang pour les hommes gays. Il est également question de la fin des mutilations imposées aux enfants intersexes, la France ayant été condamnée à trois reprises par l'ONU pour la prise en charge de ces enfants. Ce document mêle donc mesures classiques comme la signature de chartes, et des mesures plus complexes, ces dernières dépendant du portage politique qui leur sera

⁴⁷ <http://www.gouvernement.fr/dilcrah>

ou non donné. Ce plan ne fait pas état d'une nécessité de changer le droit, certainement car c'est un plan pleinement de la responsabilité du pouvoir exécutif, ce qui crée un décalage avec certaines associations, comme nous le verrons dans la partie suivante.

La DILCRAH explique dans ce même document tenir régulièrement informé des avancées la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme), le Défenseur des Droits et le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) et fait état des avancées annuellement à la représentation nationale. Le plan prévoit de mettre en place des référent.e.s sur ce sujet dans les cabinets ministériels, mais aussi au sein des services de l'Etat, au niveau national comme au niveau local (les préfet.e.s de chaque département sont invité.e.s à nommer un.e correspondant.e en charge de mobiliser les services déconcentrés de l'Etat mais aussi les collectivités). Ce déploiement dans les différentes sphères de mise en œuvre des décisions politiques n'est pas anodin et est assez semblable au réseau mis en place pour l'égalité entre les femmes et les hommes : chaque ministère doit nommer un.e Haut.e Fonctionnaire à l'Egalité et les départements et régions disposent d'une personne dédiée sur ce sujet. Les recommandations s'accompagnent donc de la mise en place d'un réseau, nécessaire à la mise en œuvre mais également à la prise en compte de ces thématiques à tous les niveaux.

Il est trop tôt pour tirer des conclusions sur l'efficacité de ce plan, mais il reste que le portage politique de cette question par les ministres est indispensable à sa mise en œuvre. La DILCRAH est un cas intéressant car il s'agit d'un organisme gouvernemental, sous tutelle du Premier ministre, mais qui a valeur de garde-fou pour le Gouvernement. L'Etat et surtout le Gouvernement mettent en place des instances chargées de faire du *lobbying* sur les questions LGBT ou féministes auprès d'eux. Cette instance fait également office d'interface entre les associations et le Gouvernement, installant une instance interlocutrice déterminée mais représentant également un échelon de plus à franchir.

Nous avons donc vu la complexité de la prise de parole politique sur les droits des personnes LGBT en temps de campagne mais aussi en temps de débat législatif, entre flou, refus ou évitement, qui s'inscrit dans un décalage avec les politiques menées par des institutions comme le Défenseur des Droits ou la DILCRAH. Les questions LGBT restent un marqueur de placement sur l'échiquier politique, un moyen de différenciation des offres politiques des candidat.e.s à la Présidentielle, même dans un clivage gauche-droite recomposé pendant la campagne 2017. La prise de parole politique sur ce sujet reste déterminante pour lui donner de la visibilité, aspect que les associations LGBT saisissent de plus en plus, comme nous allons le voir dans la partie qui suit. La première hypothèse est donc validée : les questions LGBT dans les campagnes présidentielles de 2012 et 2017 ainsi que pendant les débats sur le mariage ont été l'objet d'une bataille politique partisane,

coincées entre des forces politiques contradictoires. Cela n'empêche pas cependant la reprise des demandes des associations et de leur vocabulaire par des instances publiques.

Chapitre 2 : Une professionnalisation de la communication des associations LGBT qui tentent de faire leur place dans le débat public

I) Une professionnalisation qui passe par la visibilité et la lisibilité

A) L'effort de centralisation des demandes et de leur lisibilité : le grand écart des campagnes de 2012 et 2017

Les campagnes présidentielles ont été des moments charnières pour la conquête de nouveaux droits pour la communauté LGBT. C'est à cette occasion, par exemple, que François Mitterrand avait promis la dépénalisation de l'homosexualité (promesse tenue en 1981). En 2012, les associations LGBT se sont rassemblées pour porter ensemble des revendications lisibles, grâce notamment à l'organisation du « Meeting LGBT pour l'égalité » le 31 mars 2012 aux Folies bergères, en présence de certain.e.s candidat.e.s ou de leur représentant.e.s. Cet événement organisé par trois fédérations a représenté plus de 200 associations, soit « près de 90% du mouvement LGBT dans toute la France » selon le communiqué de presse d'Inter-LGBT⁴⁸. D'autres initiatives d'associations ont complété cette soirée, comme le questionnaire de SOS homophobie « 12 questions pour 2012 », qui est la seule initiative à laquelle tous les partis étaient amenés à participer, même le Front National. Le mariage et l'adoption sont présentés comme les mesures phares, et chaque candidat.e.s a fait connaître son positionnement sur la question. Nous retrouvons ici des éléments mentionnés dans la partie précédente : en 2012 comme en 2017, les partis et les candidat.e.s ne vont pas tous et toutes aussi loin, ni dans l'appropriation du vocabulaire militant, ni dans le positionnement contre ou en faveur des revendications des associations. Selon Massimo Prearo, la candidate qui affichait le plus de complicité avec les associations et qui a été très appréciée du public lors de ce meeting a été Najat Vallaud-Belkacem, représentante du candidat François Hollande⁴⁹.

Cette mise en lumière de la position des candidat.e.s sur ces thématiques a été extrêmement forte en 2012, du fait de l'union des associations autour de revendications communes. Cette interpellation a également permis, selon Léa Morabito, une « politisation

⁴⁸ <http://yagg.com/2012/02/13/%C2%ABegalite-lgbt-2012%C2%BB-les-associations-sunissent-avant-les-elections/>

⁴⁹ PREARO, Massimo. « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles ». Genres, sexualité & société. Hors-série n° 2, 2013 : Présidentielle 2012 : les questions de genre et de sexualité comme enjeux politiques.

des questions de sexualité »⁵⁰. Il semblerait donc que cette volonté de pousser les partis et les candidat.e.s à se positionner clairement sur ces questions soit une volonté des associations, qui représente une prise de risque (si un parti opposé à leur droit gagne l'élection, les associations peuvent être en difficulté). En 2012 s'est créée « une certaine collaboration entre partis et associations pour donner à leurs échanges une visibilité auprès de l'électorat »⁵¹ que ces partis soient ou non en faveur des droits LGBT. Cette visibilité permet à chaque parti de parler à son électorat et de tenter de séduire plus d'électeur.rice.s. Cette entrée par la politique est vue comme essentielle par les associations pour arriver à une mise en œuvre au niveau du politique : la victoire de la gauche en 2012 a permis l'ouverture du mariage refusé par la droite. Il convient dès lors de nuancer la validation de la première hypothèse : si les questions LGBT sont prises dans le jeu partisan, cela correspond également à la volonté des associations qui veulent afficher clairement leurs allié.e.s et ennemi.e.s.

La visibilité n'a pas été aussi importante pour les associations et leurs revendications en 2017. Les personnes interrogées pour ce travail partagent plusieurs constats et explications. Premièrement, les conséquences du débat sur l'ouverture du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe, dont une partie de la violence a été exposée dans la première partie. Selon Aurore Foursy, Présidente de l'Inter-LGBT :

« Le mariage a été très mal traité d'un point de vue médiatique et politique, très mal géré par le gouvernement et le Président. Cela a développé de la violence et libéré la parole homophobe. C'était donc très violent et les candidats ne reprennent pas cela. »⁵²

Un constat partagé par Alice Coffin, co-Présidente de l'Association des Journalistes LGBT (AJL) :

« Le débat a été complètement évacué, parce que la Manif pour tous a été l'alpha et l'oméga du discours LGBT jusqu'à la PMA dont on ne parlait plus du tout. Ça a été leur grande victoire et le grand échec de la communauté LGBT qui n'a pas su imposer son agenda verbal sur ce sujet ». ⁵³

Deuxièmement, la disparition des deux revendications phares (le mariage et l'adoption) a laissé le milieu associatif plus divisé, les associations et fédérations ont dû réétudier et prioriser les revendications, rendant l'unification du discours plus difficile. Pour Flora Bolter,

⁵⁰ MORABITO, Léa. « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 ». Genres, sexualité & société. Hors-série n° 2, 2013 : Présidentielle 2012 : les questions de genre et de sexualité comme enjeux politiques. – page 9

⁵¹ op. cit. page 10

⁵² voir annexe 5 pour l'entretien complet

⁵³ voir annexe 6 pour l'entretien complet

Présidente du Centre LGBT de Paris-Île-de-France : « En 2017, la revendication qui émerge du monde associatif n'est pas aussi claire » (voir annexe 4). Parmi les différentes revendications qui ont émergées dans la campagne de 2017, elle cite la PMA, les revendications des personnes trans, les jeunes se retrouvant sans domicile après leur *coming out* (jugé par elle comme l'une des revendications plus « confortable » pour les politiques) ou encore la punition des discriminations et de la violence. Selon Aurore Foursy, cela a mené l'Inter-LGBT à « choisir pour être lisible » en 2017. Erwann Le Hô, Président du Centre LGBT Côte d'Azur, partage ce constat tout en soulignant la dimension symbolique du mariage, ce qui explique la moindre place des autres revendications qui sont plus difficiles à expliquer.

Le questionnaire de l'Inter-LGBT envoyé aux candidat.e.s en 2017 (sauf Marine Le Pen) regroupe 59 questions divisées en 7 catégories (Droits des personnes trans et intersexuées, couple et parentalité, santé et accès aux soins, éducation, lutte contre les discriminations, international et médias). Les candidat.e.s devaient répondre par « oui », « non » ou « ne se prononce pas ». Chaque candidat.e se voyait ensuite attribuer une couleur, suivant le code couleur des feux de signalisation de rouge à vert étant disponible sur le site Internet LGBT2017⁵⁴. Pour Aurore Foursy, Présidente de l'Inter-LGBT, l'objectif de ce questionnaire est de « donner à voir au public le positionnement de chaque candidat sur l'ensemble de nos questions »⁵⁵. Cela a supposé que toutes les associations membres se mettent d'accord, en travaillant à partir d'une trame élaborée par l'Inter-LGBT. Cette démarche témoigne de la volonté de l'inter associative de faire parler le mouvement d'une seule voix, démarche facilitée par le partenariat avec l'association SOS homophobie. Les classements et analyses ne sont disponibles que pour Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou et Emmanuel Macron. Les réponses de Nicolas Dupont-Aignan ont été retirées du site suite à son alliance avec Marine Le Pen. Emmanuel Macron est le seul candidat ayant refusé de cocher ces cases, envoyant à la place une lettre à l'Inter-LGBT. Le classement peut surprendre: Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon et Philippe Poutou son en vert, Nicolas Dupont-Aignan en jaune, et Emmanuel Macron en orange. Le classement d'Emmanuel Macron est plus bas que Nicolas Dupont-Aignan surtout car il ne s'est pas positionné sur un certain nombre de propositions dans sa lettre. Que les candidats de gauche et d'extrême gauche soient en tête est en revanche moins surprenant. Ces questionnaires forcent les candidat.e.s à prendre position sur des questions parfois évitées dans les programmes comme les droits des personnes intersexes et des personnes transgenres. François Fillon n'a pas répondu au questionnaire, alors que

⁵⁴ LGBT2017.fr

⁵⁵ Voir annexe 5 pour l'entretien complet

Nicolas Sarkozy avait envoyé un de ses représentants au meeting organisé par les associations en 2012. Le nombre de réponses et leur faible médiatisation montrent que les sujets LGBT ont moins mobilisé pendant cette campagne de 2017.

SOS homophobie a mené une autre initiative sans s'associer à d'autres structures: faire signer aux candidat.e.s. à l'élection présidentielle et aux élections législatives une charte. Elle les engage à prendre en considération les violences auxquels font face les populations LGBT et la banalisation des propos de haine à leur encontre. Elle les engage également à respecter les personnes LGBT, à tenir des propos respectueux et à condamner « toute dévalorisation des personnes LGBTI »⁵⁶. Cette charte a été peu médiatisée et peu signée, montrant encore une fois une plus faible prise de position des candidat.e.s en 2017 qu'en 2012.

B) L'utilisation d'un vocabulaire proche du vocabulaire politique mais aussi du droit

La lisibilité des revendications n'est pas passée seulement par la concentration des demandes et le rassemblement des associations, mais aussi par l'utilisation d'un vocabulaire lisible politiquement, pendant la campagne de 2017 mais aussi au moment d'élections locales pendant les années suivant les débats sur le mariage et l'adoption.

L'Inter-LGBT a créé trois documents à destination des régions, départements et villes, qui recensent des actions à mettre en place au niveau local pour agir contre les discriminations. Ces guides mettent l'accent sur les actions « sur le terrain »⁵⁷ qui complètent l'évolution législative de l'ouverture du mariage et de l'adoption. Les guides à destination des villes et des départements, réalisés à partir de la même charte graphique, marquent d'un « *smiley* » les actions faciles à réaliser et peu coûteuses à destination des petites communes. Ces documents sont adaptés aux compétences de chaque collectivité locale et recensent de nombreuses idées dans des domaines diversifiés. Ils sont relativement courts, les propositions d'actions étant rédigées de façon brève, ce qui rend le document très lisible. Selon Aurore Foursy, ces documents sont surtout là pour faciliter un début de dialogue : « C'est à l'équipe locale de se saisir du sujet ensuite, et de travailler avec les élus » (voir annexe 5 pour l'entretien complet). Les associations locales comme les centres travaillent déjà avec des élu.e.s, comme l'ont assuré Erwann le Hô, président du Centre LGBT Côte d'Azur et Matthieu Gatipon-Bachette, Président de Couleur Gaies, association qui compose le centre LGBT de Metz (voir annexes 7 et 9), y compris avec des majorités réputées hostiles aux questions LGBT.

⁵⁶ <https://www.sos-homophobie.org/lacampagne2017/la-charte>

⁵⁷ http://www.inter-lgbt.org/wp-content/uploads/2016/06/pdf_Brochure_actions_municipales-2.pdf

Ces documents ne sont pas précédés d'un état des lieux ou d'une explication des discriminations subies par les personnes LGBT comme celui produit par le Défenseur des Droits, pas exemple, ni d'un point de vocabulaire sur les publics dont il est question. De plus, certaines des actions proposées sont déjà obligatoires pour les collectivités locales, sans le mentionner. Ces documents sont donc un effort de « sur-mesure » et de prise en compte de l'application sur le terrain des dispositifs législatifs, mais manquent peut-être d'une présentation argumentée pour présenter la nécessité d'agir aux collectivités locales.

Une deuxième possibilité pour les associations de se rendre lisible par les pouvoirs publics et les politiques est de mettre en avant de façon très précise les dispositions existantes dans la loi et la nécessité de les faire évoluer. SOS Homophobie a créé, par exemple, sur son site Internet, une page « Revendications trans et intersexes »⁵⁸ avec en préambule des références à des résolutions du Conseil de l'Europe. Chaque revendication est suivie d'une liste de textes de référence d'organismes internationaux (ONU, Conseil de l'Europe), de l'ILGA (International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association), du Défenseur des Droits ou des textes de loi. Ces recommandations sont également assorties de commentaires qui font le point sur la situation actuelle des personnes transgenres et intersexes. Cette méthode a l'avantage de se fondre dans le vocabulaire utilisé par les institutions et le personnel politique, de parler leur langue, et de rendre les demandes lisibles. L'Inter-LGBT a suivi la même méthode dans la liste de ses revendications, mentionnant les textes de référence au niveau européen ou faisant des demandes très précises, notamment pour le respect des droits des personnes trans. D'autres revendications sont moins précises, donnant plutôt un cap ou un objectif à prendre en compte, comme la revendication : « Encourager les médias à utiliser un langage respectueux de l'identité et de la dignité des personnes trans »⁵⁹. Ceci confirme l'analyse de Flora Bolter : « Oui, il y a un travail fait par certaines associations pour rendre lisible leurs demandes. Pas nécessairement au niveau de “voici comment vous devriez rédiger votre amendement” comme on peut avoir dans les pays anglo-saxons mais l'Inter-LGBT avait fait il y a quelques années un travail de clarification sur les compétences régionales qui était très utile. » Il y aurait donc un certain intérêt à « jouer le jeu » du politique et à se rendre visible, chemin emprunté par SOS homophobie et l'Inter-LGBT, entre autres.

En plus de la mobilisation de vocabulaire proche du droit, SOS Homophobie se présente comme l'association incontournable sur la lutte contre les discriminations en publiant chaque année un rapport annuel composé de données chiffrées sur les agressions et discriminations LGBTphobes en France. Ce rapport est composé des informations et

⁵⁸ <https://www.sos-homophobie.org/revendications-trans-et-intersexes>

⁵⁹ Toutes les revendications de l'Inter-LGBT sont disponibles en annexe 3

témoignages recueillis par SOS homophobie grâce à sa ligne téléphonique et son site Internet. Le rapport 2017 est composé de 169 pages et présente de nombreuses analyses des chiffres de l'association en fonction du type d'agression, de l'âge, du sexe ou de l'identité de genre des personnes ayant contacté SOS Homophobie (par téléphone, sur Internet ou sur des événements) en 2016. Ce rapport contient également un suivi de l'actualité de l'année 2016 et une analyse de la couverture médiatique des questions LGBT. 1575 témoignages sont représentés dans ce rapport 2016 : le nombre de témoignage est en hausse par rapport à l'année 2015 (1318). En 2013, SOS Homophobie avait recensé 3517 témoignages, une hausse spectaculaire par rapport à 2012 (1977) qui renvoie à la période de débats sur l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe. Cette présentation et cette analyse très fine réalisées par l'association se rapproche de rapports produits par des instances gouvernementales sur le fond, et sur la forme : édito signé de la présidence, explication de la méthode, résumé des principales conclusions, statistiques déclinées selon les catégories de personnes, les types d'agression et les lieux ... La principale différence, par exemple avec l'avis produit par le Défenseur des Droits, est la place laissée aux témoignages : le rapport de SOS Homophobie en comporte beaucoup, sur chaque type de population et chaque type de violence rencontrée, ce que les instances gouvernementales font également mais dans une moindre mesure. Grâce à ce rapport, SOS Homophobie se place comme une association d'aide aux victimes mais aussi comme une association experte et productrice de connaissances. Elle réalise, en quelque sorte, le travail statistique qui est peu réalisé par l'Etat sur ce sujet. Il faut cependant se rappeler que ce rapport est loin de recenser toutes les agressions survenues par an en France.

C) L'intégration de l'importance des médias

Cette lisibilité fonctionne pour la sphère politique mais aussi pour les médias. L'Inter-LGBT et SOS homophobie, qui font partie des associations LGBT les plus visibles, et ont compris l'importance du relai médiatique. Selon Aurore Foursy, Présidente de l'Inter-LGBT, l'inter associative est surtout bien identifiée car elle organise la Marche des Fiertés de Paris tous les ans, mais la structure reste avant tout pour elle un lobby qui fait du festif et surtout du politique (voir annexe 5 pour l'entretien complet). SOS homophobie est visible dans les médias grâce à son rapport annuel sur l'homophobie, largement repris chaque année. En plus de ce rapport global, SOS homophobie réalise parfois des enquêtes spécifiques : un rapport sur la lesbophobie est sorti en 2015, un autre sur les personnes LGBT racisées est en cours d'élaboration. L'Inter-LGBT et SOS homophobie font donc du plaidoyer politique, l'Inter-LGBT grâce à sa force de représentation des associations et d'organisation d'un événement visible et SOS homophobie grâce à sa production de connaissances. Ces

leviers fonctionnent médiatiquement : ils aident à être reconnu comme association porteuse de revendications et d'analyse sur ces sujets. Toutes les associations ne font pas le même choix, comme nous le verrons plus tard.

Au niveau local, les centres LGBT procèdent de même et sont bien identifiés par les médias locaux. Les exemples de celui de Metz et de celui de la Côte d'Azur basé à Nice sont représentatifs de la situation des autres centres. Matthieu Gatipon-Bachette, Président du Centre LGBT de Metz géré par l'association Couleurs Gaies et Erwann Le Hô, Président du Centre LGBT Côte d'Azur mettent tout deux en avant le fait que les centres sont avant tout reconnus comme des acteurs locaux. Le centre de Metz est bien identifié par les médias car il est géré par la seule association de la ville, qui s'occupe de l'accueil mais aussi de la marche tous les ans, et qui sollicite également les médias locaux en envoyant des communiqués de presse. Pour le centre basé à Nice, la position d'Erwann le Hô est claire : « la visibilité, c'est le pouvoir » (voir annexe 7). Il connaît bien les journalistes locaux, étant par ailleurs attaché de presse, et précise que le centre a même été interviewé par la presse sur un thème autre que les questions LGBT au moment de l'attentat de Nice. Il reste assez rare que des associations LGBT soient interrogées en tant qu'acteurs locaux et non sur leurs thématiques, ce qui montre également l'importance de l'ancrage local et de la reconnaissance de ces associations.

Internet a également permis beaucoup de nouvelles choses pour les associations, qui se saisissent de plus en plus de cet outil et de manière de plus en plus professionnalisée. Le site de l'Inter-LGBT et son site dédié aux élections de 2017 présentent un certain effort sur la charte graphique et la lisibilité. Le site de l'Inter-LGBT regroupe les informations principales sur les événements et les revendications, mais permet également d'avoir les informations nécessaires pour devenir bénévole. Il contient moins d'informations plus théoriques ou d'accès aux droits, ce qui est cohérent avec son statut d'inter associative. Le site de SOS homophobie est moins axé sur la charte graphique et la présentation, mais reste un écran efficace pour les rapports et argumentaires développés par l'association. Un.e néophyte sur le sujet y trouve de nombreuses informations sur les personnes LGBT, les difficultés auxquelles elles font face et les avancées demandées par l'association. Ces deux associations disposent d'un espace presse complet et mis à jour régulièrement. Internet a donc permis aux associations d'être visibles pour les journalistes mais également de créer une sorte de média propre via leur site Internet. Ces sites permettent de la visibilité à un moindre coût une fois mis en place, ce qui simplifie la diffusion d'informations par les associations.

Le traitement médiatique reste cependant une question complexe pour les associations LGBT. Selon Flora Bolter, ce traitement s'améliore, mais reste focalisé sur la souffrance des personnes LGBT :

« On commence à sortir du courant victimaire et à parler un peu de discriminations, et on commence à parler des familles et du besoin de sécuriser ces familles et ça c'est bien. On ne voyait pas cela avant. Par contre sur la compréhension des enjeux LGBT comme des enjeux politiques, comme des enjeux de droits, les choses un peu sérieuses, là il y a un vrai problème. »⁶⁰

Malgré la précision des revendications, il semble difficile pour les associations de faire comprendre leurs enjeux. Pour Aurore Foursy, cela est normal : « on ne peut pas demander aux gens qui ne sont pas dedans de savoir de quoi on parle » (voir annexe 5 pour l'entretien complet). Cela demande donc avant tout de la pédagogie. Les médias restent attachés à un traitement par le biais de la souffrance et du mal-être, qui sont des réalités et qui sont également représentés dans la fiction, alors que les associations souhaiteraient un traitement de ces questions en tant que sujet social complexe. Nous reviendrons sur le traitement médiatique plus après.

L'Association des Journalistes LGBT (AJL) a mis en place une charte et a organisé une cérémonie, les « Out d'Or » pour valoriser les discours positifs ou les traitements médiatiques bien menés sur les questions LGBT, pour visibiliser un discours moins victimaire et faire endosser une « parole positive » aux journalistes et politiques, selon Alice Coffin qui a co-fondé l'association (voir l'entretien complet en annexe 6). Il sera question du traitement médiatique plus après, mais cette initiative de l'AJL et les analyses des différentes associations montrent qu'il y a une prise en compte de la visibilité médiatique par les associations mais aussi une réflexion sur le traitement médiatique obtenu. Ces associations ne semblent pas vouloir être dans les médias à tout prix. Elles espèrent un traitement qui ne soit pas misérabiliste et qui soit précis sur les sujets portés.

Il est intéressant de noter qu'au moment du traitement par les médias du questionnaire envoyé aux candidat.e.s pour l'élection présidentielle de 2017, Clémence Zamora-Cruz, porte-parole de l'Inter-LGBT a déclaré pendant la conférence de presse : « Nous sommes là pour réclamer des droits. Il est temps qu'on arrête d'instrumentaliser nos vies à des fins politiques »⁶¹. Pourtant, l'Inter-LGBT, en accord avec d'autres associations, a interpellé les candidat.e.s dans un moment de bataille partisane et de prise de position des candidat.e.s afin d'identifier leurs allié.e.s et opposant.e.s. Envoyer un questionnaire à ce moment précis

⁶⁰ voir annexe 4

⁶¹ <http://www.francesoir.fr/actualites-elections/presidentielle-un-questionnaire-lgbt-envoye-aux-candidats>

fait prendre le risque, justement, de tomber dans les batailles partisans et l'instrumentalisation, comme cela a été mentionné plus haut. Mettre cela en avant devant la presse est une stratégie intéressante : provoquer soi-même, d'une certaine manière, l'instrumentalisation, pour s'en indigner ensuite. Cela montre certainement, de la part de l'Inter-LGBT, une grande maîtrise des enjeux de la communication.

II) De nombreuses limites subsistent à cette professionnalisation

A) Des structures jeunes en manque de moyens financiers et humains

Dans son ouvrage *Vaincre l'indifférence : les associations dans l'espace public européen*, Eric Dacheux réalise une typologie des associations en fonction de leur taille, de leurs moyens et de leur champ d'action. Il distingue les associations « professionnalisées » employant des personnes des associations entièrement bénévoles, et les associations exerçant ou non des activités économiques concurrentielles⁶². De grandes associations comme Greenpeace ou Amnesty International sont classées parmi les « associations professionnalisées ayant peu de lien avec le marché »⁶³ alors que la catégorie des associations bénévoles sans activités économiques caractérise plutôt les associations locales⁶⁴. L'Inter-LGBT est une structure basée uniquement sur le bénévolat et ne dispose d'aucun.e salarié.e à temps plein. Les centres locaux tels que celui de Paris, Metz ou Nice ne disposent que d'une personne à temps plein. SOS homophobie ne dispose que d'une personne salariée à plein temps. On observe ici une grande différence entre certains secteurs associatifs dont les causes sont multiples.

Greenpeace ou Amnesty International sont des associations dont les frontières dépassent celles de la France. Greenpeace, contrairement aux associations LGBT, ne se finance que par des dons privés ne bénéficie pas d'argent des pouvoirs publics⁶⁵. Amnesty International est présente dans plus de 70 pays et revendique plus de « 7 millions de personnes engagées »⁶⁶. Tout comme Greenpeace, Amnesty International ne repose financièrement que sur les dons privés et refuse les financements des entreprises et des pouvoirs publics. Des associations LGBT locales comme les centres LGBT reposent en grande partie sur les moyens attribués par les pouvoirs publics. Le centre LGBT de Metz

⁶² DACHEUX, Eric. *Vaincre l'indifférence – Les associations dans l'espace public européen*. Paris : CNRS Editions, 2000. p. 164. Collection : CNRS Communication. – Page 15

⁶³ Op. cit. page 15

⁶⁴ Op. cit. page 16

⁶⁵ <https://www.greenpeace.fr/connaître-greenpeace/valeurs/>

⁶⁶ <https://www.amnesty.fr/>

fait office d'exception, les relations avec les collectivités locales ayant été difficiles dans le passé, l'association a opté pour une indépendance financière presque totale. La Marche des Fiertés est financée par moitié par des fonds publics, l'Inter-LGBT étant en charge de chercher les fonds manquants.

Greenpeace a été fondée en 1971 aux Etats-Unis, Amnesty International en 1961. Les associations LGBT en France se sont créées à partir des années 1950. André Baudry a fondé Arcadie en 1954. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) s'est créé au début de l'année 1971, auquel ont succédé en 1974 les Groupes de Libération Homosexuelle (GLH) qui se sont constitués dans toutes les grandes villes françaises avant de se regrouper au sein du Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle (CUARH). Daniel Defert a créé AIDES en 1984 suite à la mort de Michel Foucault. Act Up-Paris fait office d'exception en tant que seule association française LGBT originaire d'un autre pays (les Etats-Unis) déclinée en France en 1989. Ce panorama très bref et non exhaustif montre que le mouvement LGBT a été plus instable : des associations ont cessé d'exister ou se sont regroupées et ont changé de nom. Les grandes associations de lutte pour les droits LGBT connues aujourd'hui se sont fondées plus tard : SOS homophobie a été créée en 1994, l'Inter-LGBT en 1999. Cela rend plus difficile la création d'une réputation et l'ancrage dans l'inconscient collectif, or la visibilité est une donnée centrale pour lever des fonds privés. Un autre exemple en France serait Emmaüs, nom extrêmement célèbre et attaché à son fondateur, l'Abbé Pierre. Cette association, en plus de sa notoriété, a également construit un véritable récit fondateur, autour par exemple de l'appel du 1^{er} février 1954.

Cette question des moyens et de la construction de la réputation montre que les associations LGBT ne se battent pas avec les mêmes armes. Greenpeace, Amnesty International ou Emmaüs, pour ne citer que trois exemples, disposent de moyens à allouer à la communication beaucoup plus importants et peuvent également compter sur des agences de communication qui réalisent leurs campagnes. Ces associations ont également en leur sein des lobbyistes professionnellement formés, et une masse salariale plus importante, ce qui n'est pas le cas des associations LGBT reposant sur le bénévolat. Cela a pour conséquence d'alimenter l'incompréhension que les associations ont du politique. Comme l'explique Flora Bolter, les associations LGBT manquent souvent d'argumentaires à transmettre aux député.e.s, et ne sont en relations avec leurs élu.e.s que sur des questions locales et non nationales. La plupart des associations connaissent mal le fonctionnement du politique et peuvent adresser des demandes qui ne peuvent pas être satisfaites (comme par exemple disposer d'un local) car elles connaissent mal le langage du politique et les démarches à suivre (voir annexe 4).

Le mot « lobby » ne met pas tout le monde d'accord dans les associations LGBT, ce qui est également symptomatique du manque de moyens et d'un questionnement sur la professionnalisation des associations. Erwann Le Hô pense que le mouvement LGBT ne peut pas être un lobby par manque de fédération entre les associations qui peinent à se retrouver sur des combats communs. Pour Aurore Foursy, l'Inter-LGBT est pleinement un lobby qui a pour mission de faire du « plaidoyer politique » (voir entretiens complets en annexe 7 et 5). Le lobby en France n'est pas clairement juridiquement défini, même si le mot devient progressivement moins tabou. Les associations sont des lobbies, mais de forme très différentes que des lobbies de défense d'intérêts économiques. Il reste évident que le « lobby LGBT », s'il est possible de l'appeler de cette manière, dispose de moyens financiers et humains dérisoires par rapport à d'autres associations françaises ou les lobbies de défense d'intérêts économiques. En l'absence de moyens financiers et humains plus importants, la structuration reste difficile, ce qui rend également la définition précise du mouvement plus difficile.

Les associations semblent vouloir palier à ce problème sur le terrain de la communication, et les places importantes qu'occupent des personnes formées à la communication ou à la politique le montrent : Erwann Le Hô est attaché de presse, Aurore Foursy est une communicante, Flora Bolter a été élue avant de prendre la tête du Centre LGBT.

B) Les associations LGBT : une pluralité de points de vue et de prises de parole

Il a été question des associations LGBT mais il est primordial de rappeler qu'elles sont loin de constituer un ensemble homogène. Au sein du mouvement LGBT comme au sein du mouvement féministe, beaucoup d'associations existent et peinent à faire combat commun pour plusieurs raisons.

Des associations comme Act up-Paris, FièrEs ou OUtans n'utilisent pas le même vocabulaire que SOS Homophobie ou l'Inter-LGBT. Act up, dans la prise de parole publique mais également sur son site Internet, utilise les mots « trans, pédé, gouine, pute, séropo », comme cela a été le cas par exemple lors du discours précédant la Marche des Fiertés 2017. Le communiqué de presse à l'occasion de la Marche des Fiertés 2017 portait le titre « Séropos, précaires, ignorées : folles à la rue ! ». Act up mentionne également des combats qui sortent des problématiques LGBT : « le gouvernement accélère encore sur l'autoroute sécuritaire du déversement des mesures de l'état d'urgence dans le droit commun, ce qui frappe directement, tout particulièrement, les migrantEs et les putes »⁶⁷. Act Up met également l'accent sur l'exclusion que peuvent subir des personnes dans la

⁶⁷ <http://www.actupparis.org/spip.php?article5630>

communauté LGBT parce qu'elles sont séropositives. Act Up se démarque également par le genre d'actions privilégiées par l'association, qualifiées de « spectaculaires »⁶⁸, dont la plus marquante reste l'encapotage de l'obélisque de la Concorde, le 1^{er} décembre 1993. Le discours d'Act Up dans les années 1990 comme aujourd'hui reste un discours spécifique, comme l'explique Eric Favereau dans Libération: « Avec son discours très politique où l'Etat est systématiquement mis en accusation pour la faiblesse de sa réponse, où les gays sont accusés de complaisance et les labos d'être "des criminels" »⁶⁹. L'utilisation de l'adjectif « politique » est intéressante, comme s'il s'agissait d'un synonyme de « direct » ou « virulent ». Et pourtant, si l'on s'écarte de la question du langage et que l'on se focalise sur les actions menées par Act Up au-delà des actions médiatiques, on peut apercevoir que cette association a des actions proches des autres associations aujourd'hui. Elle met en place des permanences sur l'accès aux soins et suit de près les actions des laboratoires sur l'accès aux médicaments et surtout aux prix pratiqués sur les traitements. Eric Favereau fait état d'une association qui serait en perte de vitesse, alors même qu'elle est mise en lumière par le film *120 battements par minute*, salué par la critique et récompensé au Festival de Cannes. Act Up a donc un positionnement intéressant, entre coups médiatiques et actions plus classiques. Elle se distingue par l'alliance de l'utilisation d'un vocabulaire militant très dur et de revendications précises, menant des négociations avec la sphère politique mais sans l'afficher, préférant garder l'image d'une association par essence insaisissable et contestataire.

Une nouvelle association s'est créée il y a peu sous le nom de « la CLAQ ». Elle a réalisé une action sur le pont des Arts : la suspension d'une banderole « Macron starves the migrants, Queers against borders » (Macron affame les migrants, les queers contre les frontières). Cette association a vocation à prendre position sur des questions autres que les questions LGBT pour se battre contre leur instrumentalisation. Ce même collectif avait bloqué le cortège En Marche ! à la marche des fiertés de juin 2017, pour dénoncer la présence au sein du Gouvernement de ministres ayant été contre le mariage, ou encore la validation de la candidature d'Olivier Serva, qui avait qualifié l'homosexualité d'« abomination »⁷⁰. Cette association a un positionnement proche de celui d'Act Up : une parole politique résonnant dans l'espace médiatique pour faire pression sur l'opinion publique et la sphère politique.

Delphine Aslan, co-fondatrice et porte-parole de l'association FièrEs explique que l'association se situe dans le prolongement d'une association comme Act Up. L'association

⁶⁸ http://www.liberation.fr/france/2017/08/20/act-up-guerilla-antisida_1590946

⁶⁹ Op. cit.

⁷⁰ <http://www.leparisien.fr/societe/40e-marche-des-fiertes-le-collectif-pride-de-nuit-s-en-prend-a-emmanuel-macron-24-06-2017-7084149.php>

privilégie les actions médiatiques, comme l'envoi à des députés une boîte de chocolat vide portant l'inscription « Pas de PMA, pas de chocolat ». Les militantes ont remis un diplôme du féminisme en carton à Marine Le Pen pendant le salon de l'agriculture, se faisant écarter par le service de sécurité. La dernière action menée était une banderole déployée près du château de Versailles pendant la visite de Vladimir Poutine portant l'inscription en anglais « stop à la persécution des personnes LGBT en Tchétchénie et en Russie ». Le texte était en anglais pour toucher les médias internationaux, montrant bien la volonté de l'association d'avoir un impact médiatique. La banderole a été rapidement confisquée par les policiers et les militantes ont passé de nombreuses heures dans un poste de police. FièrEs se distingue d'autres associations également par le vocabulaire utilisé et par son positionnement :

« FièrEs est une association (loi 1901) féministe radicale et révolutionnaire créée en 2013. Notre féminisme est intrinsèquement lié à nos identités lesbiennes, bies et/ou trans'. L'objectif principal de l'association est de contribuer à détruire le cishétéropatriarcat dans toutes ses dimensions. »

Delphine Aslan explique que l'association défend pleinement l'utilisation d'un terme comme « cishétéropatriarcat » (compilation des mots cisgenre, hétérosexuel et patriarcat), même s'il risque de ne pas être compris (voir annexe 8 pour l'entretien complet). Cette association porte une parole médiatique d'interpellation de la société et non un discours de revendications à discuter avec la sphère politique. Tout comme Act Up ou Claq, son but n'est pas de s'asseoir à la table des négociations.

L'association OUTrans se définit comme :

« une association féministe d'autosupport trans, mixte FtM, MtF, Ft*, Mt*, personnes cisgenres, issue de la communauté FtM. Fondée en avril 2009 par des trans et pour les trans, pour combler le manque en réseau d'autosupport trans et lutter contre la transphobie à tous les niveaux (social, professionnel, institutionnel)[...] »⁷¹.

La notion d'autosupport fait référence au partage de connaissances et d'outils au sein d'une communauté, créant un réseau d'entraide entre ses membres. Les abréviations comme FtM et MtF viennent de l'anglais « Female to Male » et « Male to Female » et décrivent le parcours de transition des personnes transgenres. Les abréviations Ft* et Mt* font référence au point de départ de la transition vers une identité qui n'est pas conforme au masculin ou au féminin pour les personnes qui ne se reconnaissent pas dans la dualité des sexes imposée par la société. Ce vocabulaire est très inhabituel pour les personnes non-initiées ou ne s'étant pas renseignées : il est porteur d'une connaissance mais aussi facteur de

⁷¹ <http://outrans.org/lassociation/qui-sommes-nous/>

cohésion entre les personnes qui maîtrisent ce vocabulaire. Dans ses supports, par exemple dans le livret d'information « Dicklit et T Claques »⁷² sorti en 2010 à destination des FtM et Ft*, de nombreuses pratiques sexuelles comme la sodomie ou le BDSM (Bondage et Discipline, Domination et Soumission, Sadomasochisme) y sont expliquées en même temps que les gestes de prévention à adopter. Ce genre d'explication des pratiques sexuelles non-conventionnelle reste rare, et ce guide est le seul à être réservé à ce public spécifique. OUTrans porte un vocabulaire expert spécifique et se situe dans un autre positionnement : favoriser le partage d'information et l'empowerment d'une catégorie de population, sans chercher de visibilité médiatique ou politique. On retrouve l'utilisation d'un vocabulaire militant spécifique, mais qui a plutôt pour but d'informer et comme conséquence de souder une communauté.

Ces mots et modes d'actions sont très éloignés de ceux des associations citées précédemment, et ne sont que quelques exemples des différents positionnements des associations LGBT en France : toutes ne cherchent pas à porter des revendications lisibles ou à adapter leur vocabulaire à la sphère politique. Il ne s'agit pas ici de dire ce qui est plus souhaitable ou efficace entre les associations dites « institutionnelles » et les autres. Il faut cependant souligner que la pluralité des points de vue, tons, et mots utilisés peut créer une certaine confusion dans l'espace public et l'espace médiatique. La pluralité des revendications est également un facteur de confusion, dans des espaces médiatiques et politiques privilégiant « un mouvement » parlant d'une seule voix pour demander la même chose. Les démarches de ces associations partent de volontés et de constats différents : l'Inter-LGBT et SOS homophobie veulent être engagés dans le débat public et être à la table des négociations en faisant partie du jeu politique. Act up-Paris, FièrEs ou Claq préfèrent le détour par le médiatique pour avoir une incidence sur la société et le personnel politique. OUTrans préfèrent donner l'information à ceux et celles qui en ont besoin. Ces démarches, qui peuvent sembler opposées, sont également complémentaires et donnent au mouvement de la richesse et de la complexité.

C) Une base de vocabulaire complexe et en constante évolution

Le vocabulaire utilisé par OUTrans, Act Up et FièrEs, qui ne sont pas les seules associations à l'utiliser, montre que le militantisme LGBT est en constante recherche des mots les plus appropriés. L'acronyme LGBT lui-même est sujet à des variations : parfois LGBTI, parfois LGBTQ, parfois LGBTQI ou LGBT+. D'autres expressions le rejoignent parfois, comme A pour les personnes agenres (qui ne se placent pas dans le système binaire femme/homme), pour les personnes asexuelles, ou les allié.e.s, Q pour *Queer* ou

⁷² <http://outrans.org/ressources/dtc/>

Questionning (en questionnement), P pour pansexuel (personne attirée par une autre personne indépendamment de son identité de genre), formant l'acronyme LGBTQQIAAP. Un nouveau terme globalisant, « Mogai » a émergé sur Internet, il signifie « Marginalized Orientations, Gender identities, And Intersex », que l'on peut traduire par « orientations sexuelles et identités de genre marginalisées et intersexes »⁷³. Le langage est crucial dans les luttes, selon Monique Wittig : « C'est qu'il s'agit là d'un champ politique important où ce qui se joue c'est le pouvoir – ou plutôt un enchevêtrement de pouvoirs car il y a une multiplicité de langages qui agissent constamment la réalité sociale. »⁷⁴

Au-delà du vocabulaire, la question même de l'alliance des combats des personnes transgenres et des personnes intersexes au sein du combat LGB est régulièrement mis en question. Il existe une marche des fiertés spécifique pour les personnes transgenres et allié.e.s, nommée « Existrans » qui a lieu en octobre. Une marche des personnes bisexuelles est organisée le 23 septembre, journée mondiale de la bisexualité. Pour Flora Bolter, Présidente du Centre LGBT de Paris-Île-de-France, le centre a pris le sigle LGBT et ne souhaite pas en changer pour le moment pour une raison précise :

« Il faut qu'il y ait un débat et que les choses soient dites, et en même temps je ne peux pas moi qui ne suis pas intersexe, parler à la place de ces personnes. Donc il faudrait un portage par les personnes intersexes, qui sont connexes aux questions LGBT mais pas nécessairement, peut-être que leur stratégie pourra passer par une dissociation. »⁷⁵

Il en va de même pour les personnes transgenres :

« L'orientation sexuelle et l'identité de genre ne sont pas des questions évidentes à mettre ensemble, c'est un legs de l'histoire, mais beaucoup d'associations trans s'interrogent de cette pertinence et si ces associations ne souhaitaient pas être représentées par les associations LGB, je comprendrais totalement. »⁷⁶

En effet, l'association des personnes transgenres au combat des personnes LGB a masqué le fait que l'on peut être une personne transgenre hétérosexuelle, homosexuelle, bisexuelle ou autre, l'identité de genre et l'orientation sexuelle étant deux choses très différentes.

Ces débats sur les mots à utiliser, les sigles à adopter renvoient donc aux luttes à mener en tant que groupe unifié ou non. Cela crée un vocabulaire qui n'est pas stabilisé entre les associations et au sein des associations. Une même association peut parfois écrire sur son site LGBT sur une page, puis LGBTI sur une autre. Certains noms d'associations seront

⁷³ <http://www.slate.fr/story/118325/mogai-lgbtqgiaap>

⁷⁴ WITTIG, Monique. *La pensée straight*. Paris : Editions Amsterdam, 2013. p. 135. Page 85.

⁷⁵ Voir annexe 4

⁷⁶ Voir annexe 4

peut-être amenés à changer. La description de SOS homophobie décline l'acronyme LGBT. Il y a donc possiblement conflit entre le nom de l'association et ce qu'elle fait réellement, menant à une autre question : faut-il changer le nom d'une association bien identifiée médiatiquement et par le personnel politique ? Le centre LGBT de Paris – Île-de-France s'appelait auparavant Centre Gai et Lesbien (CGL), et selon Flora Bolter, de nombreuses personnes en politique utilisent encore l'ancien nom, changé depuis en 2008. Mettre en place des pratiques de communication efficaces dans un univers linguistique en constante évolution est donc une difficulté supplémentaire pour les associations LGBT.

Le mouvement LGBT prend également en compte des questionnements rares dans le reste de la société, l'un des premiers d'entre eux étant la prise de parole par les personnes concernées. Cette question n'a pas toujours été abordée, puisqu'au début du mouvement dans les années 1950 jusqu'à encore récemment, la visibilité LGBT était surtout la visibilité des hommes gays blancs et cisgenres. Ce constat est fait dans de nombreuses associations LGBT qui tentent d'inverser la balance. Une histoire relevée par Aurore Foursy, Présidente de l'Inter-LGBT : « La toute première marche de Paris a été organisée par des femmes. Derrière, des hommes gays cisgenres ont repris et ont géré le milieu militant. Pendant longtemps à l'Inter-LGBT, les Présidents n'étaient que des hommes et les porte-paroles aussi » (voir annexe 5 pour l'entretien complet). Il est plus difficile pour un mouvement divisé en interne de donner en externe une image unifiée et lisible. Il y a une véritable volonté au sein du mouvement LGBT de prendre en compte d'autres combats, dans un milieu militant au sein duquel il peut par exemple y avoir du racisme. Des personnes LGBT racisées prennent de plus en plus la parole, plutôt sur Internet que dans les médias, pour dénoncer le racisme intracommunautaire. C'est l'un des combats de la Pride de nuit dont la 3^{ème} édition a eu lieu cette année. Cette manifestation s'est appelée « coalition des non-conformes » pour l'édition 2017, et publie sur Facebook une longue liste des motifs politiques de la marche. Tout comme Act-up, les deux associations s'associent souvent sur des tribunes ou des événements, la Pride de nuit porte des revendications pour la fin du racisme d'Etat, et a soutenu le collectif Claq.

Enfin, comme au sein du mouvement féministe, de grandes questions clivent le mouvement LGBT. La question de l'autorisation de la GPA en est un exemple : quelques associations se sont prononcées pour, comme l'ADFH (Association Des Familles Homoparentales), alors que d'autres refusent d'avoir une position officielle sur le sujet, comme le Centre LGBT Paris – Île-de-France. La question de la convergence des luttes, en lien avec le racisme mais aussi avec le féminisme, est une question clivante au sein de l'espace militant LGBT. Cela a des conséquences sur le vocabulaire utilisé par les associations et les revendications défendues.

La deuxième hypothèse est donc partiellement validée : certaines associations professionnalisent leur communication malgré un manque de moyens financiers et humains pour apparaître comme crédibles dans le jeu politique et médiatique. Le mouvement LGBT est cependant très divers et composé d'associations aux positionnements et au vocabulaire très différents. Cette diversité peut créer de l'incompréhension dans la sphère politique, les médias et le grand public. Le mouvement LGBT est également producteur d'un questionnement profond de la société qui produit un vocabulaire complexe et non stabilisé, qui peut être source de confusion. La professionnalisation de la communication semble donc plutôt être un chantier en rapide évolution et un thème de réflexion pour les associations françaises qu'une professionnalisation achevée. Leur professionnalisation s'effectue du fait de l'évolution des associations, de leur maturation et de leur volonté d'occuper l'espace politique et l'espace médiatique, et non en réaction au pouvoir politique.

Chapitre 3 : un dialogue long et complexe car les questions LGBT mettent au jour les normes de la société et le fonctionnement de son langage

Il ne s'agit pas ici de résoudre la question : est-ce que les représentations sociales influencent le langage ou est-ce que le langage influence les représentations sociales ? Ces deux influences se produisent en même temps : le langage est construit par une société, le langage influençant en retour les représentations de la société qui l'a créé. Il sera question dans cette partie de ces mécanismes car les associations LGBT y font face : elles sont aux prises avec ces mécanismes complexes qui rendent difficile la compréhension de leurs enjeux par le politique et rend l'opposition violente. Cette partie explore ces difficultés rencontrées par les associations LGBT mais tente également d'y trouver des solutions, en sortant du sujet de départ pour considérer d'autres pistes possibles.

I) Une lutte qui s'attaque à l'imaginaire social et à la langue

A) Les fondements de la société ancrés dans l'imaginaire social

Lorsque l'on utilise les mots « famille » ou « couple », certaines représentations sociales viennent à l'esprit, par exemple d'un couple hétérosexuel avec enfant ou seulement d'un couple hétérosexuel. Ce n'est qu'ensuite, après cette image première et immédiate, que certain.e.s considèrent qu'un couple peut être homosexuel, qu'une famille peut être monoparentale ou composée d'enfants et d'un couple de même sexe. Ces représentations renvoient au préconstruit du langage, qui est social, et qui définit le sens des mots. Le préconstruit renvoie à un « univers de discours déjà constitué et présent lors de la prolifération de la parole » selon Michel Pécheux⁷⁷. Il s'agit en quelque sorte d'un réseau de mots et des signifiés qui leur sont attachés qui s'appellent et se répondent.

Les associations LGBT, en demandant les mêmes droits, en montrant que les personnes LGBT peuvent et veulent avoir accès à la même chose que les personnes hétérosexuelles et cisgenres, s'attaquent à cet imaginaire, pour faire entrer d'autres images de couples et de familles. Elles s'attaquent également aux normes de genres, qui se font passer pour naturelles. Le mouvement LGBT, avec des revendications comme le mariage, l'adoption ou la PMA, demande par conséquent une modification des représentations présentes dans la société. Ce bousculement de l'imaginaire, dans le but d'inclure tous les citoyen.ne.s, est ce qui a mobilisé les opposant.e.s au mariage et à l'adoption. La Manif

⁷⁷ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique – les masques du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 255. Collection : Broché. - Page 67.

pour tous avait, par exemple, pour slogan « touche pas à mes stéréotypes ». Ce groupe s'attachait à défendre les rôles sexués imposés par la société mais aussi une vision du couple et de la famille qui excluait tout modèle en dehors du modèle hétérosexuel. Les déclarations de Frigide Barjot et Ludivine de la Rochère portaient principalement sur la famille en tant que fondation de la société qui était menacée et sur le risque de déliquescence des repères entre femmes et hommes. Ce type de défense montre que les associations LGBT s'attaquent à une base que beaucoup considèrent comme sûre, solide, indéboulonnable, à laquelle personne ne doit toucher, comme si toucher à cette base revenait à toucher à la société mais aussi à eux et elles, à leurs enfants, car cette base est commune à tous les membres d'une société donnée. L'ouverture du mariage a produit, en plus de la fin d'une discrimination, l'ouverture de l'imaginaire social. Erwann Le Hô, Président du Centre LGBT de Côte d'Azur, a mentionné pendant l'entretien la valeur symbolique du mariage qui a fédéré les associations LGBT et qui a rendu leur discours compréhensible par le grand public. Cette valeur symbolique forte du mariage a également contribué à cette ouverture de l'imaginaire. Dans la catégorie mentale « couple marié », d'autres représentations sont alors possibles. Cette ouverture de l'imaginaire est difficile à mesurer.

En dehors de mesures à forte valeur symbolique comme l'ouverture du mariage, il est très difficile de lutter contre ces préconstruits. Ruth Amossy, dans son ouvrage *L'argumentation dans le discours*, donne la définition des topoï d'Anscombe qui éclaire sur les raisons de cette difficulté :

« Principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements mais ne sont pas des raisonnements. Ils ne sont jamais assertés en ce sens que leur locuteur ne se présente jamais comme étant l'auteur (même s'il l'est effectivement), ils sont utilisés. Ils sont presque toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite à un individu, par exemple le locuteur). C'est pourquoi ils peuvent très bien être créés de toutes pièces, tout en étant présentés comme ayant force de loi, comme allant de soi (Anscombe 1995 : 39). »⁷⁸

Les topoï ne sont pas des raisonnements, ils apparaissent comme n'ayant pas d'auteur.ice et ils sont présentés comme acceptés par la société. On retrouve ici un point commun avec l'argument de la « pente glissante » : il est très difficile de trouver des accroches rationnels. Les topoï dans le cas des questions LGBT se rapprochent également des traditions : ce ne sont pas des raisonnements, elles n'ont pas d'auteur.ice, et beaucoup sont acceptées par

⁷⁸ AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin, 2012. p. 352. Collection : Broché. – Page 250

la société. Le mariage en fait partie, tout comme la famille. Préconstruits, topoï et traditions sont des mots et des concepts possibles pour tenter de nommer cet impensé, cette banque d'images partagée par une société donnée. Les mots « mariage » et « famille » ont une autre spécificité : ils renvoient à des imaginaires sociaux mais également à des définitions du droit, les deux s'influçant l'un l'autre.

Annette Beguin-Verbrugge a quant à elle théorisé ce phénomène en termes de contexte convocable et de contexte observable. Le contexte observable renvoie au cotexte, soient les « éléments co-présents [...] situés dans sa proximité immédiate »⁷⁹. Au niveau socio-culturel, qui nous intéresse ici, le contexte observable renvoie à l'environnement de production et de réception d'usage. Les programmes politiques étudiés, par exemple, sont des discours à prendre dans un certain contexte ; soit l'espace matériel. Autour de cet espace matériel, attaché à lui, se trouve le contexte convocable qui peut en être déduit. Sur le plan symbolique, il renvoie aux normes, genres et rituels qui forment les paradigmes discursifs. Dans l'espace socio-culturel, le contexte convocable renvoie à une encyclopédie de référence dont font partie les représentations sociales. Annette Beguin-Verbrugge, tout comme Catherine Kerbrat-Orecchioni dont il sera question plus tard, précise donc que le contexte convocable est possible seulement s'il est attaché à du matériel.

Les représentations sociales ne sont pas désincarnées ou immatérielles : elles sont attachées à des mots, des références, des traces, ou des discours. Cela signifie que même si elles sont difficiles à saisir parfois, les représentations sociales laissent une trace possible à retrouver. Les associations LGBT se trouvent donc confrontées à des discours sans origine, sans auteur.rice.s, face à « ce qui va de soi », ce qui pose toute la difficulté de trouver des points d'accroche pour déconstruire ce discours, en montrer les ressorts et les mécaniques. Cela demande une argumentation puissante et de longues recherches, difficiles à médiatiser, qui demandent du temps et beaucoup de pédagogie. Ce travail est complexe à mener lors d'une campagne présidentielle très médiatisée, où les sujets circulent vite.

B) Cet imaginaire social est présent dans le langage, terrain de lutte politique

Certaines féministes universitaires ou membres d'associations se battent depuis plusieurs années pour l'usage du féminin ou l'écriture inclusive, pratiquée tout au long de ce travail : elles ont bien intégré le langage en tant que terrain de lutte politique. Les associations et militant.e.s LGBT mènent cette lutte également, en utilisant l'écriture

⁷⁹ BEGUIN-VERBRUGGE, Annette. *Images en texte, image du texte : dispositifs graphiques et communication écrite*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2006. p. 310. – Page 86.

inclusive, mais aussi en travaillant autour de l'insulte à la suite des théories, entre autres, de Judith Butler.

Les associations et militant.e.s mènent un combat qui mêle langage et représentations sociales : l'utilisation du mot « hétérosexuel » et de ses dérivés. En précisant que le mariage était jusqu'ici « hétérosexuel », que nous vivons dans une société « hétéronormée » ou que la norme restait l'« hétéroparentalité », les associations mettent en avant le fait que la catégorie présentée comme universelle n'est en réalité composée que de quelques un.e.s. Le but de cette lutte est de montrer cette exclusion qui n'était jamais mentionnée : tout le monde ne correspond pas à la norme implicite présente dans la société. Il s'agit d'une bataille pour que « couple » cesse de vouloir dire « couple hétérosexuel », ou que « famille » cesse de signifier « famille hétéroparentale ». Le fait que la précision ne soit apportée que lorsqu'il est question d'un couple homosexuel ou d'une famille homoparentale montre que sans preuve du contraire, il est question des couples hétérosexuels et des familles hétéroparentales. Ces expressions même semblent étranges car peu utilisées, sauf par les associations. Le but est d'opérer un retournement : le spécifique n'est plus attribuable aux couples de même sexe ou aux familles homoparentales, le couple hétérosexuel étant lui aussi présenté comme une catégorie spécifique. Il y a ici une tentative de passer de l'implicite à l'explicite, de ne plus laisser les représentations sociales aller de soi. Comme l'expliquait Alice Coffin (voir annexe 6 pour l'entretien complet) : « il y a les hommes blancs hétérosexuels cisgenres et valides, et puis il y a les autres ». Les discours des associations de lutte pour les droits humains et la fin des discriminations au sens large, pas seulement les associations LGBT, se battent pour que cela change et que ce groupe d'homme soit reconnu pour ce qu'il est : une catégorie de population parmi d'autres. Cette bataille demande une médiatisation de termes auxquels ni le public ni les médias ne sont habitués qui reste difficile, toujours avec un besoin de pédagogie difficile à mener. Les politiques et les médias refusent déjà les mots que les personnes LGBT utilisent pour se définir, et n'acceptent qu'encore plus difficilement les mots utilisés par les associations pour définir les autres.

Ce préconstruit a également sa place directement dans le langage, comme l'explique Catherine Kerbrat-Orecchioni dans *L'implicite*. Sa théorie est proche de celle d'Annette Beguin-Verbrugge mais se focalise plutôt sur les traces langagières permettant le contenu implicite. Elle distingue deux types de contenus implicites possibles dans le langage : les présupposés et les sous-entendus. Les présupposés très enfouis peuvent avoir « un grand pouvoir manipulateur »⁸⁰. Pourtant, ils sont censés être informatifs : ils constituent « des

⁸⁰ KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'implicite*. Armand Colin, 2012. 404 p. Broché. – Page 23

réalités déjà connues et admises par le destinataire »⁸¹ et peuvent renvoyer par exemple au savoir encyclopédique. Cependant, dès que l'on parle de savoir encyclopédique en lien avec les questions LGBT, tout se complique. Est-ce que le fait qu'un couple est composé d'une femme et d'un homme relève du savoir encyclopédique, par exemple ? Les présupposés, comme leur nom l'indique, posent donc les bases qui serviront à construire ensuite un discours. Ces bases sont rarement questionnées, mais sont connues de tous et toutes, et font parfois l'objet d'un consensus. Lorsque l'on étudie des mots comme famille ou couple, cette base n'est pas questionnée, et se mêlent alors présupposés et préconstruits : le présupposé devient social, et non encyclopédique. Le présupposé, pour Catherine Kerbrat-Orecchioni, a cependant toujours une base verbale, il n'est jamais complètement invisible. Il peut venir de morphèmes comme « mais » ou « aussi » ou de structure du lexique comme le contraste ou la restriction sélective. Le préconstruit, par contre, n'a pas nécessairement de base verbale. Les deux sont distincts, mais se conjuguent et se complètent ici.

Nous avons pris ici l'exemple des mots « couples » ou « famille », mais la parentalité cristallise également de nombreux préconstruits et présupposés. Comme l'ont montré les débats sur l'adoption, la PMA ou la GPA, une famille non composée d'un père et d'une mère reste impensable pour une partie de la population. Comme le précisait Alice Coffin à propos des journalistes :

« [...] il y a de la gêne chez les journalistes qui ne sont pas pro-parentalité à ce moment-là et relayer des discours qui se demandent "au fond c'est quoi être élevé par deux pères ou deux mères pour un enfant ?" pour eux ce n'est pas homophobe, cela fait partie du débat. »⁸²

Lors d'une interview pour la sortie de son livre *Ton Père*, Christophe Honoré s'est livré sur son expérience de père homosexuel. Il y explique que parentalité homosexuelle, pour un homme, rime souvent avec soupçon de pédophilie et que « l'homosexualité semble vous éjecter hors du groupe des gens respectables et responsables à qui l'on peut confier le soin de la reproduction de l'espèce »⁸³. Comme nous l'avons vu sur la question de la GPA et de la PMA, le débat s'hystérise grâce aux arguments de la Manif pour tous mais aussi parce qu'il touche à un terrain où les préconstruits et les présupposés sont très forts : la reproduction n'est imaginée et représentée qu'entre une femme et homme, pour des raisons présentées comme biologiques, mais aussi parce que la complémentarité entre les femmes et les hommes a été naturalisée. Cette naturalisation empêche de concevoir une

⁸¹ Op. cit.

⁸² Voir annexe 6

⁸³ http://www.liberation.fr/debats/2017/09/15/christophe-honore-en-tant-que-pere-et-gay-vous-etes-traitre-a-deux-causes-il-y-a-un-petit-cote-colla_1596647

parentalité où la composante féminine serait absente, et inversement pour les « enfants sans père ». Au-delà des mots comme « couple » ou « famille », d'autres relevés par Christophe Honoré gravitent : responsabilité, respectabilité, mais aussi stabilité. Ils forment un réseau de mots et de représentations sociales associées au couple et à la parentalités qui semblent en contradiction avec le « mode de vie » homosexuel. Les personnes bisexuelles et transgenres sont absentes de ce débat, pour des raisons qui seront détaillées ci-après. Ruth Amossy résume ce décentrement et la relativisation de « l'homme blanc » que nous avons tenté d'expliquer autour du concept de l'ethos :

« La réflexion contemporaine a problématisé à partir d'axes divers la notion d'identité telle que l'avait posée la réflexion occidentale. Ce n'est pas seulement le sujet cartésien comme sujet intentionnel, maître du logos qui a été remis en cause et déconstruit, de Freud à Derrida. C'est aussi le caractère d'universalité conféré à une notion d'Homme correspondant en fait à une norme particulière : celle de l'homme blanc issu de la culture occidentale. En montrant que la culture dominante impose un « je » façonné selon une vision faussement universaliste qui répond en fait à des paramètres de sexe (que l'anglais rend par le terme de « *gender* »), de race, de culture (et pour certains de classe), le discours critique a problématisé la parole de ceux qui se définissent comme « autres ». [...] L'entreprise est par définition subversive dans la mesure où elle rejette les normes constituées et les valeurs en cours. Il s'agit en un premier temps de manifester la difficulté qu'a un sujet « autre » à se penser et à se dire dans un langage qui n'est pas prévu pour lui. »⁸⁴

Les associations LGBT et le mouvement LGBT plus largement sont donc aux prises avec des mécanismes de langage et des mécanismes inconscients qui les dépassent largement, sur lesquels ils tentent d'avoir une prise et des arguments rationnels. Ce système contre lequel le mouvement se bat est largement alimenté par la psychanalyse. Au moment des débats sur l'ouverture du mariage et de l'adoption, les parlementaires ont tenu à auditionner des psychiatres et pédopsychiatres sur les questions du bien-être de l'enfant et de son développement dans une famille homoparentale. La parole a été donnée à des enfants élevés par des familles homoparentales, témoignant de leur amour pour leurs parents et du fait qu'ils.elles allaient bien. Le discours psychiatrique sur l'homosexualité a évolué mais reste la base de nombreux préjugés et stéréotypes.

⁸⁴ AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin, 2012. p. 352. Collection : Broché. – Page 108.

Paradoxalement, ce discours de la psychanalyse du XIX^{ème} siècle a également permis à l'homosexualité de parler d'elle-même :

« Or, l'apparition au XIX^{ème} siècle, dans la psychiatrie, la jurisprudence, la littérature aussi, de toute une série de discours sur les espèces et sous-espèces d'homosexualité, d'inversion, de pédérastie, d' "hermaphrodisme psychique", a permis à coup sûr une très forte avancée des contrôles sociaux dans cette région de « perversité » ; mais elle a permis aussi la constitution d'un discours "en retour" : l'homosexualité s'est mise à parler d'elle-même, à revendiquer sa légitimité ou sa "naturalité" et souvent dans le vocabulaire, avec les catégories par lesquelles elle était médicalement disqualifiée. »⁸⁵

Le mouvement LGBT se bat donc pour la remise en cause de cette naturalité, mais également pour l'intégration en son sein : remettre en cause la société hétéronormée s'accompagne d'un discours des associations mettant en avant que l'homosexualité n'est pas un choix, mais une donnée présente en chacun.e très tôt. Il y a donc une ambivalence entre la volonté de déconstruire l'hétéronormativité et la volonté d'intégrer les schémas du couple, du mariage et de la vie familiale. Cette complexité rend le travail politique du mouvement LGBT très complexe et se combine à une pluralité des discours, qui rend le mouvement difficile à saisir parfois.

C) Le mouvement LGBT en lutte également contre les stéréotypes et clichés, racines des discriminations

L'imaginaire social est un « univers de signification fondateur de l'identité de groupe » selon Patrick Charadeau⁸⁶. Cette identité de groupe passe par les représentations présentées précédemment mais aussi par les stéréotypes et clichés circulant dans une société. La définition la plus large du stéréotype est « un ensemble de caractéristiques attribuées à un groupe social »⁸⁷. Pour le journaliste Walter Lippmann, l'un des premiers théoriciens du stéréotype, d'autres caractéristiques s'y attachent au stéréotype : il est socialement partagé, il est résiste à la preuve du contraire, il est une généralisation excessive et il est faux ou mal fondé. Les théories et recherches plus modernes sur le stéréotype on délaissé certains de ces attributs, sauf le premier : il reste socialement

⁸⁵ FOUCAULT, Michel. L'histoire de la sexualité I. Paris : Gallimard, 2014. p. 211. Collection : Tel. – Page 45.

⁸⁶ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique – les masques du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 255. Collection : Broché. – Page 158

⁸⁷ DELOUVEE (Sylvain), LEGAL (Jean-Baptiste). *Stéréotypes, préjugés et discriminations*. Malakoff : Dunod, 2^{ème} édition, 2016. p. 125. Collection : Les topos. – Page 14

partagé. La question centrale pour la recherche sur le stéréotype tourne autour de son noyau de vérité. Les chercheurs le considèrent plutôt comme un biais cognitif ni bon ni mauvais en soi, mais qui peut avoir des conséquences négatives. Les stéréotypes sont une banque d'images, une « structure cognitive qui contient des connaissances et des représentations mentales appliquées à un groupe ou à une catégorie »⁸⁸. Ce biais cognitif pousse les individus à penser que tous les membres d'un groupe auquel ils ne s'identifient pas sont semblables, alors que les membres du groupe auquel il appartient sont perçus comme différents car nous avons besoin de nous sentir uniques. Le stéréotype est également ce qui nous permet de catégoriser les informations et les objets.

Cependant, les stéréotypes peuvent être nocifs car ils peuvent influencer le comportement et alors devenir des discriminations. La discrimination est

« un comportement négatif – et non justifiable – dirigé contre les individus membres d'un exogroupe envers lequel nous entretenons des préjugés (Dovidio et Gaertner, 1986). La discrimination correspond donc en quelque sorte à la "mise en actes" des préjugés et des stéréotypes. »⁸⁹

Leur manifestation va du comportement non verbal (regard insistant, évitement) à la mise à l'écart ou l'exclusion, aux insultes ou à la violence. Cette définition ne correspond pas à ce qui figure dans la loi française, détaillée dans le premier chapitre. Cette différence entre définition universitaire, droit et représentations mentales complique le débat autour des stéréotypes, des discriminations et le traitement égal de toutes les catégories de population.

Pour la population LGBT, chaque catégorie est l'objet de stéréotypes dont voici quelques exemples : « les gays sont efféminés, les lesbiennes sont moches et masculines, les bisexuel.le.s couchent avec tout ce qui bouge et les personnes transgenres font des spectacles à Pigalle et se prostituent ». Certains de ces stéréotypes viennent de la rupture entre le contrat hétérosexuel tacite présent dans la société et le comportement des individus : les femmes lesbiennes ne sont pas totalement des femmes car elles ne recherchent pas la compagnie des hommes, et les hommes homosexuels ne sont pas de vrais hommes, puisqu'ils occupent au sein de la relation sexuelle la position soumise de la femme. Il y a un lien qui est établi dans le stéréotype entre préférence sexuelle et identité sociale : puisque le comportement sexuel fait sortir de la case « homme » ou « femme », la personne finit dans la case opposée. Pour ce qui est des personnes bisexuelles, le stéréotype renvoie à l'indécision : puisque ces personnes ne savent pas choisir entre l'un et l'autre, cela constitue soit une phase, soit la preuve que ces personnes sont instables et

⁸⁸ Op. cit. page 17

⁸⁹ Op. cit. page 62

donc indignes de confiance (un préjugé partagé également par les gays et les lesbiennes). Les personnes transgenres, étant passées d'une identité sexuelle à une autre, semblent quitter le terrain de la sexualité (excepté dans le cadre de la prostitution) pour devenir des êtres sans activité sexuelle. A ces stéréotypes se greffent une sexualisation des lesbiennes et des femmes bisexuelles, jugées comme attirante lorsqu'elles « jouent » entre elles pour attirer les hommes. Les hommes gays ne bénéficient pas du même imaginaire : puisqu'ils ne sont pas considérés comme de « vrais hommes » par certain.e.s, ils sont plus souvent victimes de violence physique, tout comme les femmes transgenres. Les hommes transgenres sont eux moins visibles et donc moins victimes de stéréotypes : la transition de femme à homme mobilise peu l'imaginaire.

Le mouvement LGBT, en plus de se débattre au sein d'un langage non pensé pour lui, se débat également dans des stéréotypes aux conséquences néfastes. Les stéréotypes, tout comme les préconstruits ou les présupposés, n'ont pas d'auteur.ice et comportent une part d'irrationalité. Pour lutter contre les stéréotypes, de nombreuses techniques ont été étudiées par les chercheur.se.s. Si les stéréotypes s'activent automatiquement, l'étude de Kunda, Davies, Adams et Spencer a montré qu'une « quantité importante d'information sur la personne peut amener à la dilution des stéréotypes »⁹⁰. En montrant l'interview d'un afro-américain aux participant.e.s de l'étude, l'apparition des stéréotypes intervenait au bout de quinze secondes mais ils n'étaient plus activés douze minutes plus tard. D'autres chercheur.se.s se sont focalisé.e.s sur le contact entre les groupes, arrivant à la conclusion que le contact ne suffit pas et que d'autres conditions doivent être réunies (un statu égal dans l'interaction, besoin d'une coopération pour atteindre un but commun, les individus doivent se voir comme tel et non comme membres d'un groupe, favorisation d'une association égalitaire). Même si toutes ces conditions étaient réunies en dehors des expériences réalisées, les stéréotypes ne changent pas nécessairement : l'individu peut, par exemple, considérer l'individu de l'exogroupe qui ne répond pas aux stéréotypes comme une exception à son groupe et laisser ses stéréotypes intacts.

Le mouvement LGBT est donc aux prises avec des mécanismes sociaux mais aussi neurologiques complexes au sein d'un langage porteur de représentations qui les met en difficulté. Porter des revendications politiques ne peut se faire qu'en ayant conscience des ces représentations, et en même temps, pour des raisons d'efficacité pendant une campagne présidentielle, déconstruire les stéréotypes semble difficile car il s'agit d'un processus long et complexe. Les associations LGBT ont conscience de ces luttes qui s'ajoutent aux luttes politiques, et réfléchissent à des recommandations qui sortent du seul

⁹⁰ DELOUVEE (Sylvain), LEGAL (Jean-Baptiste). *Stéréotypes, préjugés et discriminations*. Malakoff : Dunod, 2^{ème} édition, 2016. p. 125. Collection : Les topos. – Pages 93-94.

champ politique pour aller vers d'autres batailles : celles de la fiction et du traitement médiatique.

II) Une lutte politique qui se transforme en combat culturel ?

A) Les associations et les institutions prennent en compte l'importance du traitement médiatique et de la représentation

Dans le plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT de la DILCRAH, certaines recommandations concernent les médias, qui constituent un axe à part entière (l'axe 3). Cet axe contient deux recommandations : « Inclure des éléments relatifs à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans l'observation de la diversité dans les médias par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). - Sensibiliser les étudiants en école de journalisme au traitement non discriminant des questions LGBT. »⁹¹ Le plan de mobilisation de la DILCRAH fait référence aux travaux de l'Observatoire de la diversité, un groupe de travail au sein du CSA créé en 2007 qui a pour mission de faire un état des lieux mais aussi des propositions au CSA. Ce groupe de travail a élaboré la première étude sur la représentation de la diversité à la télévision, dirigée par Eric Macé, professeur de sociologie à l'université de Bordeaux.

La DILCRAH reprend très succinctement les deux axes qui concernent la représentation dans les médias : le traitement médiatique et la représentation dans la fiction. Pendant les débats sur l'ouverture du mariage, le traitement médiatique a été catastrophique selon les associations, reprenant les messages homophobes sans aucun contre-discours ni contextualisation des propos. C'est ce qui ressort du bilan du collectif Oui oui oui au moment du vote de la loi, dont Alice Coffin a fait partie : « Notre parole publique a été réduite à donner la réplique aux homophobes, suivant l'adage de Godard sur l'objectivité des médias : cinq minutes chacun »⁹². Cette objectivité est critiquée pour n'en être pas une, car selon les associations il est injuste et dégradant de mettre sur le même plan la parole des associations et des paroles homophobes parfois très violentes. Les journalistes, comme l'explique Alice Coffin, par peur du procès, ne qualifient souvent pas des propos ou des actes d' « homophobes » (voir annexe 6). C'est pour cela que le collectif Oui oui oui qui s'est monté pendant les débats sur le mariage s'est également focalisé sur des actions médiatiques et des visuels marquants et colorés : il s'agissait de ne pas laisser l'espace médiatique à la Manif pour tous, alors que les journalistes ne faisaient pas toujours le travail de décryptage nécessaire. Ce traitement médiatique a participé de la violence dans la rue

⁹¹ http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/01/plan_de_mobilisation_contre_la_haine_et_les_discriminations_anti-lgbt_dilcrah.pdf

⁹² <http://ouiouioui.org/html/blog.html>

et dans les débats, ce qui a laissé une trace aussi chez les associations. Dans la liste de ses revendications, l'Inter-LGBT demande d'« Encourager les médias à utiliser un langage respectueux de l'identité et de la dignité des personnes trans »⁹³. La demande se fait ici plus précise, car pour parler des personnes transgenres victimes d'agressions ou de meurtre, les médias utilisent le sexe assigné à la naissance et renie ainsi toute l'identité de l'individu dont ils.elles parlent.

L'Association des Journalistes LGBT (AJL), créée en 2013, se focalise sur le traitement médiatique. Elle propose par exemple à la signature des médias une charte, qui contient 5 principes : « Traiter de manière égale les homosexuel-les, les bisexuel-les et les hétérosexuel-les » (donc les inclure dans des sujets autres que l'identité de genre ou l'orientation sexuelle), « Garantir un traitement juste et respectueux des personnes trans », « Rendre compte de la diversité des communautés LGBT », « Respecter l'ensemble du public », « Assurer l'égalité entre tou-te-s les collaborateurs-trices au sein de la rédaction ». Cette charte comporte donc des principes qui vont au-delà du traitement. On retrouve ici la même démarche que mentionnée précédemment : faire émerger la population hétérosexuelle comme une catégorie de population parmi d'autres.

Les représentations dans la fiction de personnages LGBT non stéréotypés est également un levier puissant qui reste peu mobilisé dans la fiction française par rapport aux fictions américaines. Quelques fictions françaises qui contiennent des personnages LGBT ont vu le jour comme *Les Engagés*, *Louis(e)* ou *Dix pour cent*. *Les Engagés* suit les aventures d'un jeune garçon homosexuel qui décide de s'engager dans une association LGBT de sa ville. *Louis(e)* est une série qui a été diffusée en prime time sur TF1 qui porte sur une femme transgenre. Les avis des associations sont partagés au sujet de cette série, pour certaines pleines de clichés, mais qui a le mérite de montrer la violence que subissent les femmes transgenres encore aujourd'hui⁹⁴. Le film *Lola Pater* sorti récemment au cinéma, raconte l'histoire d'une femme transgenre contactée par son fils à la mort de sa mère, alors qu'elle ne lui a pas parlé depuis des années et qu'il ignore sa transition. Nous retrouvons ici les stéréotypes classiques : un fils qui refuse d'accepter et une femme transgenre qui fait une tentative de suicide. Les personnages LGBT non stéréotypés sont plus nombreux dans la fiction aux Etats-Unis, pays producteur de beaucoup de séries diffusées en France : *Orange Is The New Black*, *Grey's Anatomy*, *The L Word*, *Queer as folk*, *Transparent* ... L'ouverture des frontières culturelles et la diffusion de contenus dans le monde, discipline dans laquelle les Etats-Unis restent maîtres, crée un décalage entre la « modernité » des Etats-Unis et le retard français en matière de fiction.

⁹³ <https://www.inter-lgbt.org/presentation/nos-revendications/>

⁹⁴ https://www.buzzfeed.com/mariekirschen/voici-ce-que-des-femmes-trans-pensent-de-louise-la-nouvelle?utm_term=.olvXnwO5w#.cqw7YZwqZ

Les associations LGBT reconnaissent le traitement médiatique comme un levier puissant. La cérémonie des Out d'Or, organisée par l'AJL, était centrée sur ce traitement médiatique mais a remis également quelques prix pour de la fiction. Il y a reste un décalage entre la prise de conscience de l'importance de la fiction et une mobilisation des associations LGBT françaises sur ce terrain : elles restent pour la plupart focalisées sur le politique.

B) La fiction a une influence sur l'imaginaire social

Cette question de l'imaginaire social, nous l'avons vu, est très complexe. Les images et les stéréotypes peuvent évoluer, mais il est difficile pour l'Etat comme pour les associations de faire changer ces mentalités en annonçant que leur travail porte sur le changement des mentalités. La sensibilisation à une question précise, ici la discrimination et la haine anti-LGBT par exemple, perd de son efficacité si elle est réalisée à la manière d'un exposé.

Une autre manière de lutter contre les stéréotypes serait de changer les images mentales et les stéréotypes constitutifs de la société. La représentation des personnes LGBT dans la fiction est un levier efficace pour cela. La catégorie de l'homme blanc hétérosexuel et cisgenre mentionnée dans ce travail est également la catégorie de population la plus représentée au cinéma et dans les séries, ce qui n'est pas un hasard. Au-delà de monopoliser les postes de pouvoir en politique et dans la vie économique, cette catégorie de population a également monopolisé les rôles qui alimentent l'imaginaire. Il reste difficile de mettre en place une politique de représentation de toutes les catégories sociales, de couleur de peau ou de genre à la tête de grandes entreprises ou à l'Assemblée nationale (sauf pour l'instauration d'une obligation de parité entre les femmes et les hommes). Mettre en place des quotas est une manière d'y arriver qui est efficace en termes de chiffres, mais qui ne met pas nécessairement fin aux stéréotypes associés aux différentes catégories de population.

Obliger les studios et les chaînes à produire des films ou des séries qui représentent des populations diverses, comme les personnes LGBT ou racisées est difficile, mais certaines associations aux Etats-Unis ont pris en charge cette action de lobbying. L'association GLAAD (Gay and Lesbian Association Against Defamation) existe depuis 1985. Elle s'est d'abord érigée contre le traitement médiatique catastrophique de la crise du SIDA aux Etats-Unis avant de se focaliser plutôt sur la fiction comme levier de changement des mentalités. Tous les ans, GLAAD produit des rapports chiffrés précis sur le nombre de personnages LGBT (blancs ou racisés) dans les séries et les films. GLAAD propose également de l'aide aux studios et chaînes pour écrire des personnages LGBT non stéréotypés. GLAAD s'appuie également sur le soutien de célébrités et organise régulièrement des remises de prix. Depuis l'élection de Donald Trump, l'association est

mobilisée contre les lois LGBTphobes du Président et déconstruit les fausses informations diffusées. GLAAD met également à disposition des journalistes des guides de bonnes pratiques pour parler des sujets LGBT. Le Geena Davis Institute, créé par l'actrice du célèbre film *Thelma & Louise*, réalise ce même travail en se focalisant plutôt sur le nombre de femmes au cinéma. GLAAD met très clairement en rapport l'augmentation de l'acceptation et de l'inclusion avec la représentation dans les médias. 84% des Américain.e.s ne connaissent pas personnellement de personne transgenre ; un traitement médiatique adapté et non stéréotypé permet à une plus large portion de la population d'en apprendre plus sur ces personnes, et ainsi de déconstruire leurs stéréotypes. C'est pour cette raison que GLAAD demande, par exemple, des personnages transgenres qui vivent plus à l'écran que seulement leur transition.

De telles associations n'existent pas en France, ce qui peut s'expliquer par un paysage audiovisuel différent. Les Etats-Unis n'ont pas de chaînes publiques et ne disposent pas d'un Etat Providence aussi poussé que la France. Cela donne aux associations une place bien plus importante aux Etats-Unis car elles constituent un véritable contre-pouvoir. En France, la plupart des associations sont financées par les pouvoirs publics dans le domaine de la lutte contre les discriminations, le féminisme et les droits des personnes LGBT. La présence d'un Etat Providence plus étendu crée une mentalité différente : en France, si les discriminations persistent, nous estimons qu'il revient à l'Etat de régler ce problème.

Pourtant, le fait qu'il existe un service public audiovisuel en France peut représenter une chance si la mobilisation des pouvoirs publics se fait dans le sens d'une plus grande représentation des populations LGBT et/ou racisées. Cette représentation évolue, comme le montre la courte liste de fictions françaises qui tente de se saisir du sujet, dont la plus appréciée du public a été *Dix pour cent* et le personnage d'Andréa Martel incarné par Camille Cottin. Le paysage audiovisuel français a conscience de son manque de modernité et de représentation.

Cependant, nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements : dans la série *Dix pour cent*, le personnage d'Andréa tomber enceinte de son nouveau patron, créant la colère du mouvement LGBT qui dénonce un trope trop souvent vu : le personnage lesbien qui couche avec des hommes⁹⁵. Le traitement des personnages reste souvent maladroit, mais un accompagnement des associations pourrait résoudre le problème. Nous nous éloignons ici du sujet tel que poser initialement, pour tenter d'identifier d'autres leviers et ressources possibles pour les associations.

⁹⁵ https://www.buzzfeed.com/mariekirschen/pourquoi-le-cine-et-la-tele-doivent-arreter-de-faire?utm_term=.acreY7zl7#.ysbo29NK9

C) Incarner la lutte mais aussi l'homophobie

Le détour par la fiction présente un avantage certain : il incarne les luttes. Parler de mouvement LGBT ou d'association LGBT qui luttent contre l'homophobie a l'avantage de faire voir le problème de manière globale : deux forces qui s'affrontent. Mais ce dont il est question, ce sont avant tout des personnes. Il y a plusieurs manières possibles d'incarner une lutte, nous nous focaliserons ici sur deux principales : avoir des représentant.e.s célèbres ou représenter les luttes dans la fiction.

Peu de personnes ayant une grande visibilité en France ont fait leur *coming out*. C'est le constat qu'a fait Alice Coffin avant le début du débat sur le mariage, en publiant une tribune invitant les journalistes à « sortir du placard »⁹⁶. L'association GLAAD, dont il a été question précédemment, met en avant et soutient les « stars » qui décident de faire leur *coming out*, tout comme l'association *Human Rights Campaign* (HRC). Ces deux associations postent sur les réseaux sociaux des messages de félicitations et d'accueil au sein de la « famille » LGBT. GLAAD, à ses nombreux gala et remises de prix organisées chaque année, remet des prix à des célébrités qui portent un message de défense des personnes LGBT et d'inclusion. Laverne Cox, star transgenre d'*Orange Is The New Black* a reçu un prix, tout comme Robert De Niro, Kerry Washington (*Scandal*) ou Shonda Rhimes (créatrice de *Grey's Anatomy*). Leur discours au moment de la remise des prix est souvent un moment émouvant, retransmis ensuite sur les réseaux sociaux. Ce type d'incarnation par des célébrités qui sont ou non LGBT a plusieurs avantages : faire porter un message positif à des personnes aimées et connues du public, une certaine viralité sur les réseaux sociaux, des ambassadeur.rice.s mobilisables pour des campagnes ... En France, ce type de « *sponsoring* » d'une cause par des célébrités est moins utilisée par les associations LGBT, sauf par Le Refuge qui a lancé « le Club des amis du Refuge » présidé par Françoise Laborde. Ce club réunit Christophe Beaugrand ou Patricia Kaas, mais a été quelque peu mis en difficulté au moment du canular homophobe de Cyril Hanouna car ce dernier en fait partie. La chanteuse Jenifer est marraine de l'association. L'Association des Journalistes LGBT (AJL), s'est inspirée du travail de GLAAD pour organiser cette année les « Out d'Or » : « un événement festif et militant récompensera les médias, les personnalités et les initiatives qui améliorent la visibilité des LGBT dans l'espace public. »⁹⁷ Les Out d'Or étaient la première initiative de ce genre en France, et mêlait au sein de la même cérémonie des récompenses pour des journalistes ou des rédactions et des récompenses plutôt tournées vers la fiction. Le but de cette cérémonie, selon Alice Coffin, co-fondatrice et co-présidente de l'AJL, est aussi de « faire endosser à la sphère publique qu'elle soit politique ou

⁹⁶ http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/06/29/sortons-du-placard_1727008_3232.html

⁹⁷ <http://ajlgbt.info/outdor/>

médiatique, un discours de valorisation des LGBT.» Le focus est donc moins ici sur la fiction que sur la sphère publique et médiatique, mais le but reste proche : incarner et faire porter un discours valorisant à des personnes ayant une visibilité et n'étant pas forcément des personnes LGBT.

Incarner la lutte peut également passer par la fiction en tant que mise en scène de personnages LGBT dans les séries et les films, à la condition que ces personnages ne soient pas stéréotypés. Nous l'avons vu précédemment : un des moyens de faire baisser la mobilisation d'un stéréotype est d'apprendre le maximum d'informations possibles à propos d'une personne. C'est pour cela que la représentation dans la publicité, bien qu'intéressante, ne se compare pas à l'apparition dans le temps long au sein d'un film ou d'une série. La publicité parle un langage stéréotypé pour faire comprendre vite et efficacement à tout le monde la même chose : elle est donc moins un terrain de lutte contre les stéréotypes, même si elle permet une diversité de représentation intéressante. Proposer un personnage non stéréotypé dépend donc de la manière dont il est écrit, mis en scène et joué, mais aussi du temps dont il dispose à l'écran. La représentation de personnages LGBT dans les séries est en augmentation, surtout sous l'effet de création de contenus par des plateformes comme Netflix ou Amazon. Le rapport de GLAAD sur la présence des personnages LGBT dans les séries sur l'année 2015-2016 fait état de 4% de personnages LGBT, soit 35 personnages sur 846⁹⁸. Cependant, cette représentation est dominée par les personnages masculins, homosexuels et cisgenre. Dans les films, la présence des personnages LGBT reste faible : sur les 125 films sortis en 2016, 23 comportaient un personnage identifié comme LGBTQ⁹⁹. Dans 10 de ces 23 films, les personnages LGBTQ passaient moins d'une minute à l'écran. 83% de ces personnages sont des hommes gays blancs et cisgenres. Seulement 20% étaient des personnages LGBT de couleur. Si les chiffres augmentent, c'est aussi parce que les chaînes et les studios partent de loin. La télévision et le cinéma ne sont pas obligés de produire des œuvres qui représentent la population en général, mais sous l'effet d'un lobbying efficace de GLAAD et de ses stars, cette représentation tend à être de plus en plus prise en compte. Les médias et les fictions que nous consommons ont un impact sur la manière dont nous voyons la société et le monde, mais ce sont surtout des machines à empathie très efficace si la fiction est bien menée. *120 battements par minute* de Romain Campillo est en train de changer l'image que les Français.e.s ont du SIDA mais aussi des luttes associatives, par exemple.

Cette représentation n'est efficace qu'à condition d'être bien menée. Eric Macé, professeur de sociologie et directeur de la première recherche du CSA sur la diversité à l'écran en

⁹⁸ <https://www.glaad.org/whereweareontv16>

⁹⁹ <https://www.glaad.org/sri/2017>

2007 distingue plusieurs types de stéréotypes : stéréotype positif ou négatif, non-stéréotype, contre-stéréotype et anti-stéréotype¹⁰⁰. Eric Macé prend l'exemple des populations « non-blanches » pour illustrer son propos. Le stéréotype positif serait alors, par exemple, « les personnes noires sont bonnes en sport et en danse ». Le stéréotype négatif serait alors « les personnes noires sont fourbes et impolies ». Le non-stéréotype renvoie au seul acte de présence en arrière plan, sans récit particulier. Le contre-stéréotype montre le contraire de ce qui est montré habituellement : par exemple, dans *Grey's Anatomy*, des chirurgien.ne.s noir.e.s, bien intégré.e.s, à des postes prestigieux. Le contre-stéréotype a un désavantage : il nie les discriminations et empêche la référence à l'ethnicité, dans une démarche *color blind* qui nie la persistance du racisme dans la société. L'anti-stéréotype joue avec les stéréotypes, propose une réflexion, montre qu'il connaît leur existence et qu'il les pense pour les tourner en dérision. Il « déstabilise les attendus essentialistes »¹⁰¹, selon Eric Macé. Ce dernier fait de plus en plus son apparition dans les fictions américaines : le personnage joué par Laverne Cox dans *Orange Is The New Black* tourne sans cesse en dérision les attentes et idées reçues des autres prisonnières sur les femmes transgenres. Même chose pour le personnage de Big Boo joué par Lea Delaria : ce personnage de femme lesbienne « *butch* » drôle joue sans cesse avec le stéréotype de la lesbienne masculine. Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres qui montrent une évolution non seulement de la représentation quantitativement, mais aussi en terme de régime de monstration. Les clichés et stéréotypes sont de moins en moins tolérés par le public, qui n'hésite pas à le faire savoir sur les réseaux sociaux.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la représentation des personnes et personnages LGBT dans les médias, mais cette courte présentation permet de voir que le détour par la fiction et la collaboration de célébrités présentent certains avantages dans cette lutte devenue, au-delà d'une lutte législative qui n'est pas terminée, une lutte culturelle. Cette lutte culturelle est difficile à mener pour le mouvement LGBT car elle demande un déplacement des problématiques et un changement des modes d'action. Cette lutte sur le plan culturel pourrait aider les associations, qui, comme nous l'avons vu, peinent à se faire entendre et à dialoguer avec le politique et la société car les thèmes de leur lutte touchent à l'imaginaire social et au fonctionnement du langage, aux fonctionnements complexes. La fiction constitue une piste, tout comme le traitement médiatique, qui peuvent accélérer le changement des mentalités et ainsi faciliter le travail de lobbying législatif.

¹⁰⁰ MACÉ, Éric. « Des « minorités visibles » aux néostéréotypes – les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales ». *Journal des anthropologues*, 2007, Hors-série Identités nationales d'État.

¹⁰¹ Op. Cit.

La troisième hypothèse est donc vérifiée : le mouvement LGBT remet en question et expose la façon dont la société fonctionne. La révélation de cette mécanique et l'envie de la changer est impossible à accepter pour une certaine partie de la société, qui refuse de perdre les repères mis en place depuis des milliers d'années. Cependant, cette lutte culturelle n'est pas perdue d'avance, et d'autres ressorts et méthodes possibles restent à la disposition des associations qui commencent à s'en saisir.

Conclusion

Le traitement des questions LGBT dans la campagne présidentielle de 2017 est donc le fruit d'une histoire riche en épisodes divers qui s'est accélérée depuis les années 2000. Les programmes des candidat.e.s en 2017 et leurs prises de position se sont fait en réaction et dans la continuité de ces débats, qui ont été violents et ont profondément marqué la population française. La Manif pour tous a réussi son pari au moment des débats mais souffre d'une certaine perte de vitesse. Elle a cependant encore influencé la campagne présidentielle de 2017 et pourrait faire son retour sur la question de la PMA, annoncée en 2018 par Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat en charge de l'Egalité entre les femmes et les hommes, avant l'intervention de Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, jugeant que la priorité est à la lutte contre le chômage. D'anciens schémas semblent se remettre en place. Les débats politiques sur les questions LGBT peinent à prendre de la hauteur, pris dans le jeu partisan, voire même parfois dans les jeux de pouvoir au sein d'une même majorité.

Cette présence dans le jeu partisan et dans la bataille politique est cependant voulue par les associations qui poussent les candidat.e.s à prendre position au sein d'un moment de compétition électorale où les programmes tentent de se démarquer et où les candidat.e.s se placent sur l'échiquier politique pour présenter une offre claire aux électeur.rice.s. Cette prise de position permet aux électeur.rice.s de faire leur choix en connaissance de cause mais peut avoir un effet négatif en cas de victoire d'un.e candidat.e hostile au mouvement LGBT. Les associations provoquent, d'une certaine manière, la mise dans l'arène politique de leurs problématiques (ce qui ne justifie en rien la violence de certains débats). Dans une démarche intégrationniste, de demande des mêmes droits, certaines associations décident de prendre part au système et de se présenter comme des interlocutrices légitimes à inviter à la table des négociations. Elles tendent à professionnaliser leur communication, tout en restant très limitées en termes de moyens humains et financiers. D'autres associations refusent cette position, privilégiant les actions médiatiques et spectaculaires pour mobiliser la société et ainsi faire pression sur le politique. Ces deux grandes positions possibles alimentent une certaine confusion dans l'espace public, qui est également alimentée par des campagnes de désinformation menées par des opposant.e.s au mouvement LGBT.

Ces questions au-delà du politique, montrent que les associations sont aux prises avec d'autres mécanismes bien plus complexes. Elles s'attaquent aux représentations sociales des structures jugées comme étant le ciment de la société : la famille, le couple, ou encore la parentalité. Le mouvement LGBT est en première ligne d'un combat politique mais également d'un combat culturel, difficile à mener sur le plan politique car il s'agit d'une

bataille des représentations et des imaginaires. Il semblerait que le combat LGBT français évolue et prenne en compte certains combats défendus par des associations aux Etats-Unis, comme l'influence sur le traitement médiatique et la représentation de personnages LGBT dans les films et les séries télévisées.

Ce combat culturel n'est pas isolé du combat politique, il le complète : si l'imaginaire attaché aux personnes LGBT change, la résistance violente aux réformes de société (qui sont en fait des réformes pour donner aux personnes LGBT les mêmes droits) seraient plus facilement acceptés.

J'aimerais terminer ce travail sur une citation de Teresa De Lauretis reprise par Monique Wittig dans *La pensée straight*, qui permet de prendre conscience de l'immensité de la tâche dévolue au mouvement LGBT :

« Partir ou laisser un endroit où l'on se sent en sécurité, à la maison – physiquement, émotionnellement, linguistiquement, épistémologiquement – pour un autre endroit inconnu et risqué qui est autre tant sur le plan émotionnel que conceptuel ; un lieu du discours où parler et penser sont au mieux timides, incertains, sans garantie aucune. Mais ce partir n'est pas un choix, on n'aurait pas pu vivre dans cet endroit en premier. En fait, les deux aspects du déplacement, personnel et conceptuel, sont douloureux. Ils sont soit la cause et/ou le résultat d'une douleur, souvent les deux, du risque et d'un enjeu payé au prix fort. Car ce dont il s'agit, c'est d'une « théorie dans la chair », pour reprendre l'expression de Cherrie Moraga, d'une constante traversée de la frontière, d'une reconfiguration des frontières entre les corps et les discours, les identités et les communautés, raison pour laquelle, peut-être, ce sont essentiellement les féministes de couleurs et les lesbiennes féministes qui ont pris ce risque. »¹⁰²

¹⁰² WITTIG, Monique. *La pensée straight*. Paris : Editions Amsterdam, 2013. p. 135. Page 23.

Bibliographie

Ouvrages

AMOSSY Ruth, HERSCHBERG PIERROT Anne. *Stéréotypes et clichés*. Paris : Armand Colin, 3ème édition, 18 mai 2014. p. 128. Collection : 128.

AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin, 2012. p. 352. Collection : Broché.

BEGUIN-VERBRUGGE, Annette. *Images en texte, image du texte : dispositifs graphiques et communication écrite*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2006. p. 310.

CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique – les masques du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 2005. p. 255. Collection : Broché.

CREPON Sylvain (Auteur, Sous la direction de), DEZE Alexandre (Auteur, Sous la direction de), MAYER Nonna (Auteur, Sous la direction de). *Les faux semblants du Front national*. Paris : Presses de Sciences Po, 2015. p. 605. Collection : Broché.

DACHEUX, Eric. *Vaincre l'indifférence – Les associations dans l'espace public européen*. Paris : CNRS Editions, 2000. p. 164. Collection : CNRS Communication.

DELOUVEE (Sylvain), LEGAL (Jean-Baptiste). *Stéréotypes, préjugés et discriminations*. Malakoff : Dunod, 2^{ème} édition, 2016. p. 125. Collection : Les topos.

DORLIN, Elsa. *Sexe, genre et sexualités – Introduction à la théorie féministe*. Paris : PUF, 1^{ère} édition, 2008. p. 153. Collection : Philosophies.

FOUCAULT, Michel. *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard, 2016. p. 400. Collection : Tel.

FOUCAULT, Michel. *L'histoire de la sexualité I*. Paris : Gallimard, 2014. p. 211. Collection : Tel.

FOUCAULT, Michel. *L'histoire de la sexualité II*. Paris : Gallimard, 2015. p.339. Collection : Tel.

FOUCAULT, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 2008. p. 294. Collection : Tel.

IGOUNET, Valérie. *Les Français d'abord – slogans et viralité du discours Front National (1972-2017)*. Paris : Inculte, 2017. p. 190. Collection : Broché.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'implicite*. Armand Colin, 2012. 404 p. Broché.

MAINGUENEAU, Dominique. *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin, 2012. p. 224. Collection : Icom.

WITTIG, Monique. *La pensée straight*. Paris : Editions Amsterdam, 2013. p. 135.

Articles

FASSIN, Eric. « L'inversion de la question homosexuelle ». *Revue française de psychanalyse*. 2003/1 (Vol. 67).

GERVAIS, Julie. « Les questions de sexualité et de genre comme enjeux politiques dans l'élection présidentielle française de 2012 ». *Genres, sexualité & société*. Hors-série n° 2, 2013 : Présidentielle 2012 : les questions de genre et de sexualité comme enjeux politiques.

MACÉ, Éric. « Des « minorités visibles » aux néostéréotypes – les enjeux des régimes de monstration télévisuelle des différences ethnoraciales ». *Journal des anthropologues*, 2007, Hors-série Identités nationales d'État.

MORABITO, Léa. « Les partis politiques face aux associations : polarisation, confrontation, collaboration sur les enjeux de sexualité dans la campagne présidentielle de 2012 ». *Genres, sexualité & société*. Hors-série n° 2, 2013 : Présidentielle 2012 : les questions de genre et de sexualité comme enjeux politiques.

PREARO, Massimo. « L'espace du militantisme LGBT à l'épreuve des présidentielles ». *Genres, sexualité & société*. Hors-série n° 2, 2013 : Présidentielle 2012 : les questions de genre et de sexualité comme enjeux politiques.

PREARO, Massimo. « La naissance de la formule « LGBT » en France et en Italie : une analyse comparative des discours de mobilisation ». *Cultures & conflits* n°97, printemps 2015, Représentations, mobilisations.

VAN DIJK (Teun A.). « Le racisme des élites ». *Multitudes* 23 : Hiver 2005-2006. Majeure 23. Racisme institutionnel.

Documentaires

GUIOL Elsa, PORTES Laurent. « Mariage pour tous, le grand divorce ». Documentaire (2016). 59 min. Diffusion sur France 3 le 30 janvier 2017.

Sommaire des annexes

Sommaire	1
ANNEXE 1 : EXTRAITS DE DEBATS TENUS A L'ASSEMBLEE NATIONALE SUR L'OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MEME SEXE	2
ANNEXE 2 : CITATIONS DU DOCUMENTAIRE « MARIAGE POUR TOUS, LE GRAND DIVORCE »	56
ANNEXE 3 : EXTRAITS D'ARTICLES PRESENTS SUR DIFFERENTS SITES INTERNET D'ASSOCIATIONS LGBT	65
ANNEXE 4 : ENTRETIEN AVEC FLORA BOLTER, PRESIDENTE DU CENTRE LGBT PARIS – ILE-DE-FRANCE	113
ANNEXE 5 : ENTRETIEN AVEC AURORE FOURSRY, PRESIDENTE DE L'INTER-LGBT	122
ANNEXE 6 : ENTRETIEN AVEC ALICE COFFIN, CO-FONDATRICE ET CO-PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES LGBT (AJL)	127
ANNEXE 7 : ENTRETIEN AVEC ERWANN LE HO, PRESIDENT DU CENTRE LGBT DE COTE D'AZUR	136
ANNEXE 8 : ENTRETIEN REALISE AVEC DELPHINE ASLAN, CO-FONDATRICE ET PORTE-PAROLE DE FIERES	139
ANNEXE 9 : ENTRETIEN REALISE AVEC MATTHIEU GATIPON-BACHETTE, PRESIDENT DE COULEURS GAIES ET DU CENTRE LGBT DE METZ	147
ANNEXE 10 : EXTRAITS DES PROGRAMMES DES CANDIDAT.E.S ARRIVE.E.S EN TETE AU PREMIER TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2017	153

Les annexes ont été retirées de la version diffusée en ligne.

Résumé

Les questions LGBT renvoient au politique au sens des règles de la vie en commun dans la cité, sujet de préoccupation de la civilisation grecque jusqu'à nos jours. Les questions LGBT posent la question de la limite de ce que l'Etat peut faire ou non. Malgré le fait que ces questions renvoient à des questions larges et importantes, elles sont souvent traitées sur le plan de la politique et non du politique : ces questions sont dans l'arène du jeu partisan, de l'arène médiatique, du combat électoral, ce que prouvent les débats ayant eu lieu sur l'ouverture du mariage aux personnes du même sexe mais aussi la campagne électorale de 2017. Face à cette prise en otage, des associations tentent de professionnaliser leur communication, pour dépasser la politique et inscrire les questions LGBT dans le politique : dans des questions d'accès au droit, d'égalité, et d'égalité réelle. Ces interactions sont visibles dans le langage mobilisé par les deux camps et dans les influences que chaque camp a sur l'autre. Cependant, ces interactions montrent aussi la limite d'un langage et de représentations, soumises à l'histoire et à la manière dont s'est constituée la société.

Mots-clés

LGBT – Homosexuel – droits – égalité – langage - politique